apur

ÉTUDE

MESURE DE LA SITUATION SOCIALE À PARIS

3e NOTE DE CONJONCTURE

FÉVRIER 2023

© Apur – David Boureau

Étude réalisée en lien avec la Ville de Paris
(Observatoire social de la Direction des solidarités),
l'Observatoire du Samusocial de Paris et la Caf de Paris

Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Clément BOISSEUIL avec le concours de Frédérique LATOURNERIE**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Anne Servais**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

23P030160

Sommaire

INTRODUCTION . . . 5

Méthodologie : sources et matériaux collectés . . . 6

1. Une forte reprise de l'emploi et des métiers en tension . . . 8

Une reprise économique qui se poursuit en 2022 avec des effets positifs sur l'emploi . . . 8

Amorcée en 2021, une baisse du nombre de bénéficiaires du RSA qui perdure en 2022 malgré un nombre d'allocataires toujours plus élevé qu'en 2019 . . . 14

Un nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale de Paris toujours plus important qu'avant-crise . . . 17

Malgré une dynamique d'emploi positive, des métiers en tension et des difficultés de recrutement, notamment dans le champ du social . . . 19

2. Des défis pour le travail social et l'accès aux droits qui demeurent . . . 20

Une baisse durable des accueils physiques en services sociaux à Paris . . . 21

De nouvelles pratiques d'accueil et d'accompagnement qui se pérennisent . . . 22

Un accès aux droits jugé plus contraint par les répondants au questionnaire en raison d'une dématérialisation accrue . . . 24

3. Des indicateurs relativement stables, des retours plus pessimistes . . . 28

Une situation sociale en apparence stable en 2022 par rapport à 2021 . . . 28

Malgré des indicateurs d'activité plutôt stables, un sentiment que les besoins sociaux s'accentuent selon les répondants au questionnaire . . . 32

4. Des points de vigilance qui se maintiennent concernant le logement et la santé . . . 38

Accès et maintien dans le logement, des inquiétudes relayées par de nombreux acteurs dans un contexte jugé incertain . . . 38

Santé mentale, l'urgence continue selon les professionnels . . . 46

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES . . . 49

INTRODUCTION

Accompagnée par l'Apur, la démarche d'observation et d'analyse des **impacts sociaux de la crise sanitaire à Paris** mise en place début 2021 devait permettre à la Ville de Paris et à ses partenaires de disposer d'informations en temps réel sur la situation sociale à Paris.

Une méthodologie mixte a été mise en place, croisant des données statistiques et d'activité (une centaine d'indicateurs), des retours qualitatifs par entretiens et un questionnaire à destination des professionnels de l'action sociale. L'Apur a réalisé les exploitations statistiques, conduit les entretiens semi-directifs avec une diversité d'acteurs et analysé les résultats du questionnaire.

Deux notes de conjoncture ont été publiées, en 2020[1] et en 2021[2]. Des points de situation mensuels ont également été produits par la Direction des Solidarités de la Ville de Paris et l'Apur à partir d'un nombre resserré d'indicateurs.

Près de deux ans après le lancement de cette démarche, l'approche reste pertinente pour mesurer la situation sociale à Paris, les enjeux actuels et les besoins émergents. Cette troisième note de conjoncture prend appui sur la même méthode que les deux notes précédentes. Elle s'organise en quatre parties :

- une première s'attache aux tendances observées en matière d'insertion professionnelle et d'emploi dans un contexte de forte reprise économique en 2021-2022 ;
- une deuxième met en évidence des transformations durables de l'action sociale et les défis que ces changements soulèvent ;
- une troisième étudie certains indicateurs sociaux, soulignant une situation sociale en apparence stable en 2022, mais des retours plus pessimistes des professionnels de terrain ;
- une quatrième souligne des points de vigilance et signes de fragilité autour du logement et de la santé au premier semestre 2022.

Cette approche permet de mesurer la situation sociale à Paris, les enjeux actuels et les besoins émergents.

1 – Impact social de la crise sur l'année 2020 | 1re note de conjoncture | Apur
2 – Impact social de la crise sur l'année 2021 | 2e note de conjoncture | Apur

Méthodologie : sources et matériaux collectés

Le suivi de la situation sociale parisienne prend appui sur de nombreuses sources de données : Caf de Paris, Ville de Paris (Direction des Solidarités), Pôle emploi, Banque de France, Samusocial de Paris/SIAO, Mission locale de Paris/Association régionale des missions locales, L'EPOC, Cpam de Paris, Adil-75.

Ces données statistiques et d'activité sont croisées avec des entretiens avec des professionnels de la Ville de Paris, des acteurs publics des champs du social, des partenaires associatifs, ainsi qu'une veille documentaire et médiatique réalisée par le service documentation de l'Apur.

Depuis le début de la démarche lancée début 2021, plus d'une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés. **Entre septembre et novembre 2022, une quinzaine d'entretiens individuels et collectifs ont été réalisés** auprès d'acteurs spécialisés dans des champs divers : grande vulnérabilité, logement, personnes âgées, allocataires du RSA, santé mentale… Depuis début 2021, certaines personnes ont été interrogées à plusieurs reprises, afin d'alimenter l'analyse des évolutions de la situation sociale au travers de leurs témoignages.

Le dispositif d'observation est complété d'un questionnaire qui a fait l'objet de trois passations en juin 2021, janvier 2022 et octobre – novembre 2022. Les résultats présentés dans cette note concernent la troisième salve d'administration du questionnaire. Les réponses sont mises en regard de celles obtenues en janvier 2022.

Pour la troisième phase d'administration, 252 questionnaires ont été collectés. Le nombre de questionnaires est en baisse par rapport aux deux précédentes phases[3]. Une analyse en évolution est proposée, mais les résultats doivent être analysés avec précaution au regard du faible nombre de réponses à certaines questions.

Une large majorité des répondants, près de sept sur dix, n'avaient pas répondu aux questionnaires précédents. Pour autant, le profil des répondants demeure proche des collectes précédentes. De même, les résultats obtenus sont globalement stables, témoignant de leur robustesse et d'enjeux qui se maintiennent.

40 % des répondants fin 2022 travaillent dans les services de la Ville de Paris[4], 11 % à la Caf de Paris[5], 6 % au Samusocial de Paris. Un répondant sur dix (10 %) appartient à une association. Un répondant sur cinq environ (22 %) n'a pas souhaité indiquer sa structure d'appartenance.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRES

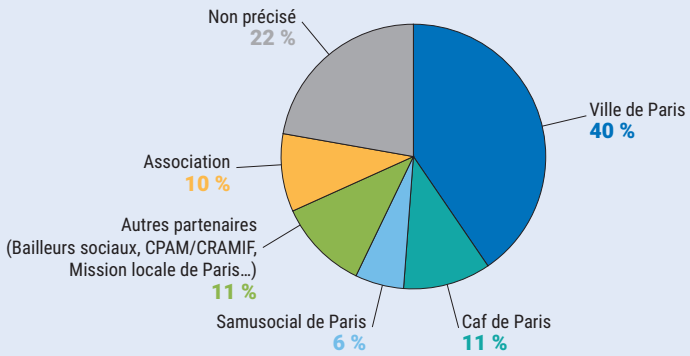

Nombre de répondants : 252

VOTRE FONCTION VOUS AMÈNE-T-ELLE À ÊTRE AU CONTACT DU PUBLIC ?

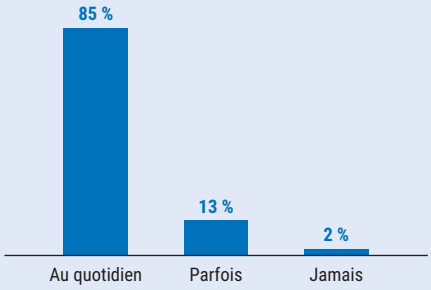

Nombre de répondants : 183

SUR QUEL(S) PÉRIMÈTRE(S) GÉOGRAPHIQUE(S) TRAVAILLEZ-VOUS ? (plusieurs choix possibles)

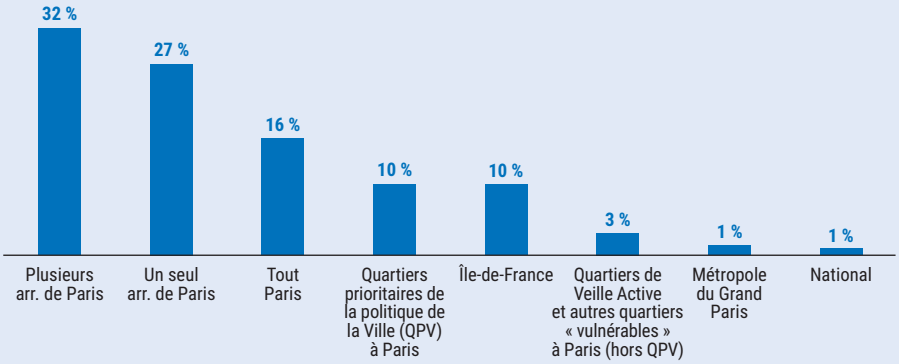

Nombre de répondants : 221

FONCTIONS DES RÉPONDANTS

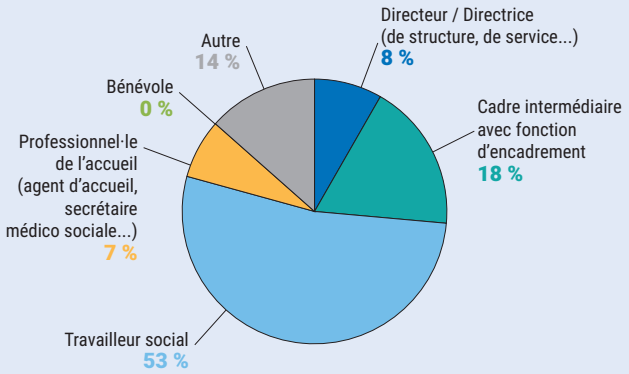

Nombre de répondants : 193

AUPRÈS DE QUELS PUBLICS INTERVENEZ-VOUS ?

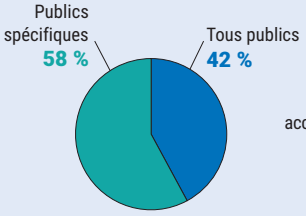

Nombre de répondants : 190

AUPRÈS DE CES PUBLICS, SUR QUEL VOLET INTERVENEZ-VOUS ?

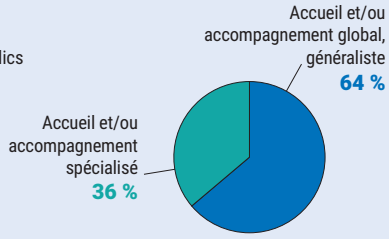

Nombre de répondants : 188

85 % des répondants exercent quotidiennement en lien avec les publics bénéficiaires.

Un tiers des répondants travaille dans plusieurs arrondissements parisiens (32 %), un peu moins d'un tiers (27 %) dans un seul arrondissement, 16 % dans l'ensemble du territoire parisien, 13 % dans un quartier de la politique de la Ville (QPV, QVA) ou un quartier vulnérable parisien et 12 % dans un autre type de territoire (Région, Métropole, voire le territoire national).

Plus d'un répondant sur deux (53 %) est travailleur social. Un peu moins d'un sur cinq (18 %) est cadre intermédiaire avec une fonction d'encadrement. 8 % sont directeurs / directrices de structure ou service. 7 % sont professionnels de l'accueil.

La proportion de travailleurs sociaux parmi les répondants (53 %) est plus élevée pour cette troisième salve d'administration par rapport à la précédente où 34 % des répondants étaient travailleurs sociaux. La part des cadres intermédiaires diminue en conséquence dans cette troisième vague.

Plus de la moitié des répondants (58 %) intervient auprès de publics spécifiques : familles pour une majorité, suivies des seniors, des personnes migrantes ou sans-abri, des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et pour une minorité des enfants et des jeunes. 42 % interviennent auprès de tous les publics. Ces éléments sont importants pour analyser les priorités mises en avant par les répondants qui peuvent être influencées par le public qu'ils accompagnent le plus souvent.

Près des deux tiers (64 %) des répondants interviennent selon une approche globale de l'accompagnement. Le dernier tiers (36 %) propose un accompagnement plus spécialisé.

Comme lors des phases d'administration précédentes, la majorité des répondants déclare intervenir dans un organisme impliqué dans l'accès aux droits. La part de ceux intervenant dans un service ou organisme spécialisé dans l'hébergement – logement – habitat est en hausse : ils sont 66 % pour cette troisième salve et n'étaient que 36 % dans la deuxième. Plus d'un répondant sur deux (57 %) exerce dans un service ou organisme proposant un accompagnement social, éducatif et/ou budgétaire aux publics.

DANS QUEL(S) CHAMPS INTERVIENT VOTRE SERVICE/ORGANISME ? (plusieurs réponses possibles)

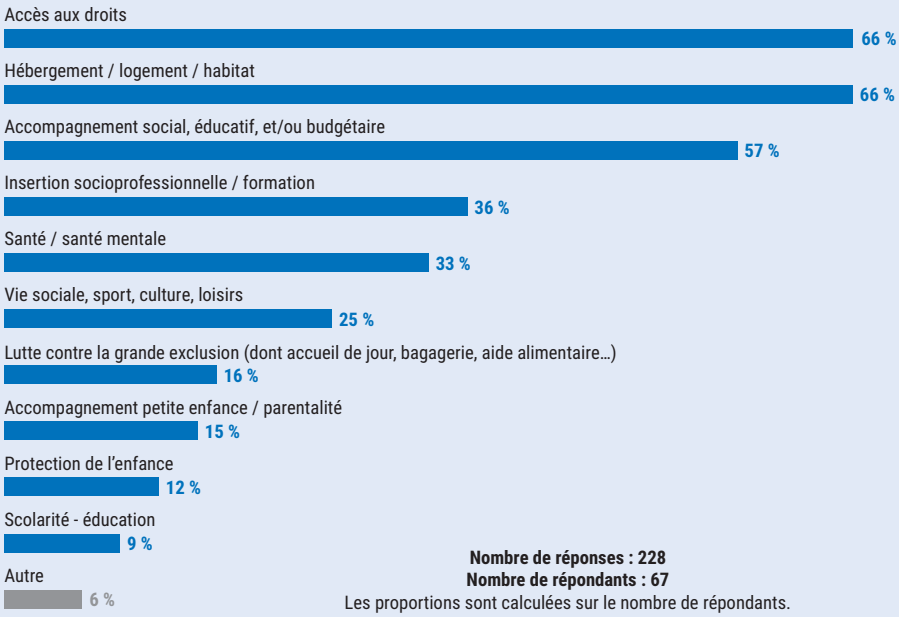

Nombre de réponses : 228
Nombre de répondants : 67
Les proportions sont calculées sur le nombre de répondants.

3 – Pour rappel, 963 questionnaires avaient été collectés en janvier 2022. 40 % des répondants étaient issus de la Ville de Paris, 34 % d'associations, 8 % de bailleurs sociaux, 7 % d'autres partenaires, 6 % de la Caf de Paris et 5 % du Samusocial de Paris.
4 – Parmi ceux travaillant à la Ville de Paris, une écrasante majorité appartient à la Direction des Solidarités (94 %).
5 – Les agents de la Caf ont uniquement été interrogés par questionnaire. La Caf de Paris est membre du comité technique de l'Observatoire.

1. Une forte reprise de l'emploi et des métiers en tension

Une reprise économique qui se poursuit en 2022 avec des effets positifs sur l'emploi

Au 2e trimestre 2022, Paris compte près de 186 500 demandeurs d'emploi, dont un peu plus de 110 800 de catégorie A (59 %) et près de 75 700 inscrits dans les catégories B ou C (41 %).

Sur les six premiers mois de l'année 2022, la reprise de l'emploi reste, comme en 2021, plus favorable à Paris qu'à l'échelle de la région francilienne et impacte différemment les publics selon leurs profils.

Entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse de -18 %, soit 24 764 demandeurs de moins. Les baisses sont plus fortes (> à 20 %) à Paris centre et dans les 6e, 9e et 14e arrondissements[6]. Au cours de la même période, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C confondues suit la même tendance et diminue de -9 %, soit 18 704 demandeurs en moins.

Les jeunes, parmi les plus impactés au cours de la crise sanitaire, bénéficient davantage de la reprise économique[7], tandis que les moins qualifiés demeurent les plus éloignés de l'emploi. Peu de différences entre les femmes et les hommes sont notables concernant la reprise de l'emploi : les

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A

	2e trimestre 2021	2e trimestre 2022	Évolution sur un an (effectif)	Évolution sur un an (%)
Paris	135 575	110 811	-24 764	-18,3 %
Métropole du Grand Paris	448 267	377 648	-70 619	-15,8 %
Île-de-France	715 970	608 855	-107 115	-15,0 %

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES ABC

	2e trimestre 2021	2e trimestre 2022	Évolution sur un an (effectif)	Évolution sur un an (%)
Paris	205 190	186 486	-18 704	-9,1 %
Métropole du Grand Paris	645 443	589 881	-55 562	-8,6 %
Île-de-France	1 038 479	953 278	-85 201	-8,2 %

Source : Pôle emploi, traitement Apur

6 – Les évolutions à l'arrondissement sont difficiles à interpréter mais sont intéressantes pour avoir des données récentes d'anticipation des tendances et de repérage des signaux faibles.

7 – Ces données ne donnent cependant à voir que des tendances relatives aux personnes dans le recours à leurs droits au chômage. Elles ne permettent pas de rendre compte des phénomènes de non-recours qui existaient avant-crise et demeurent depuis, sans qu'on ne puisse pas dire de façon certaine si la crise augmente, stabilise ou diminue le non-recours aux aides et aux droits sociaux.

femmes bénéficient légèrement davantage de cette dynamique.

Ces tendances favorables sont également observées à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de l'Île-de-France, mais à un rythme légèrement moins soutenu qu'à Paris. Les plus fortes baisses du nombre de demandeurs d'emploi s'observent à Paris et dans l'EPT Paris Ouest La Défense, des territoires aux indicateurs sociaux plus favorables en moyenne que les autres territoires du Grand Paris. **En un an, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est de -18 % à Paris, contre -16 % dans la Métropole du Grand Paris et -15 % dans la Région.** La diminution constatée pour les catégories A, B et C confondues est de -9 % pour Paris et la Métropole, contre -8 % pour la Région.

PARIS – DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS À PÔLE EMPLOI – de janvier 2019 à décembre 2022

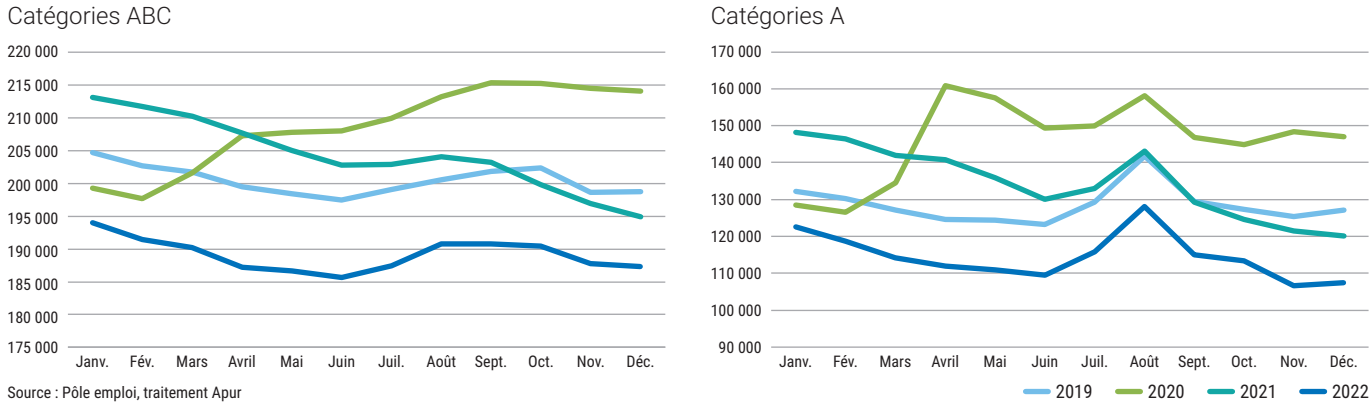

Source : Pôle emploi, traitement Apur

ILE-DE-FRANCE – DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS À PÔLE EMPLOI – de janvier 2019 à décembre 2022

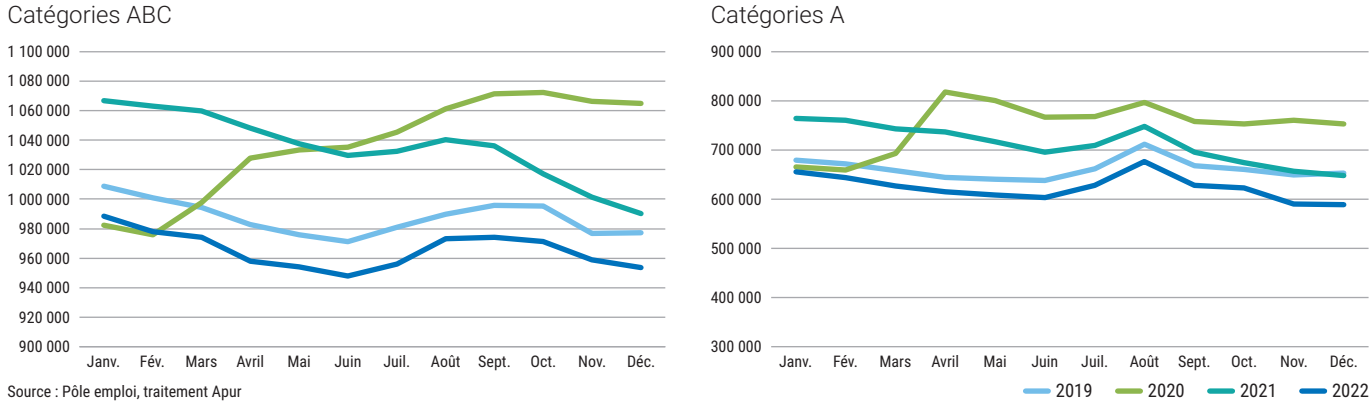

Source : Pôle emploi, traitement Apur

FRANCE – DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS À PÔLE EMPLOI – de janvier 2019 à décembre 2022

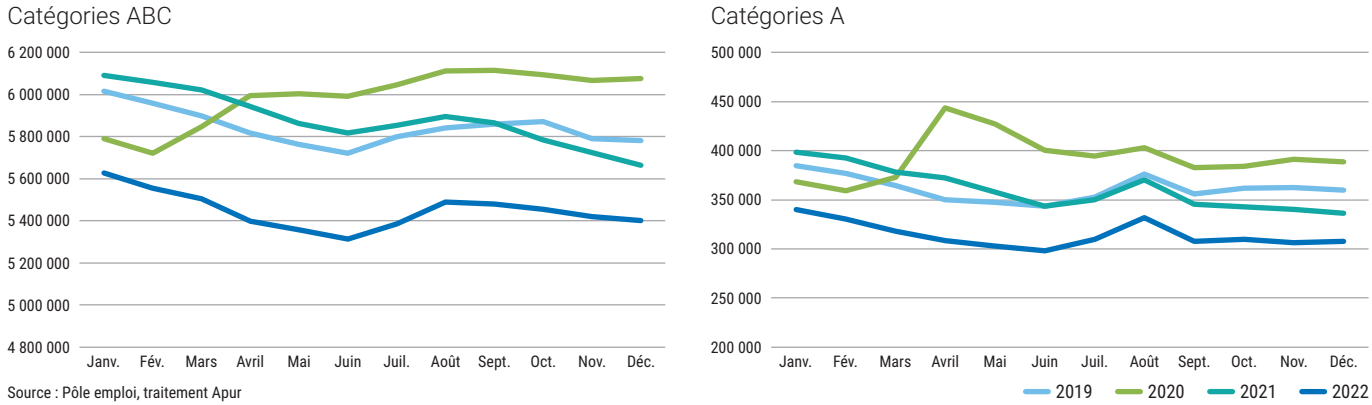

Source : Pôle emploi, traitement Apur

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGE
entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

Catégories ABC

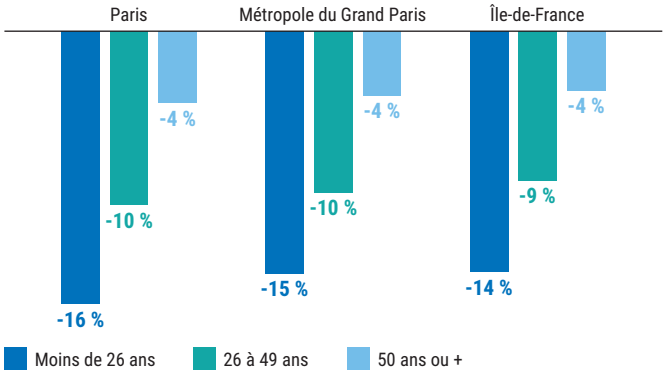

Catégories A

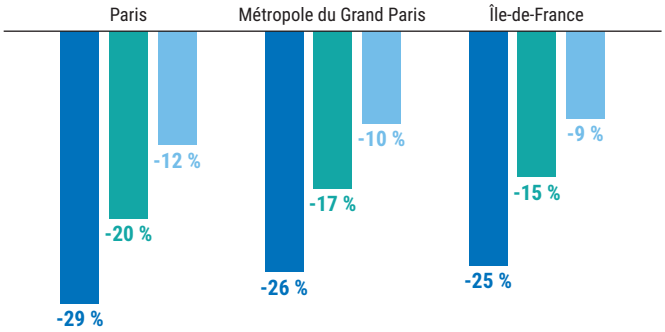

Source : Pôle emploi, traitement Apur

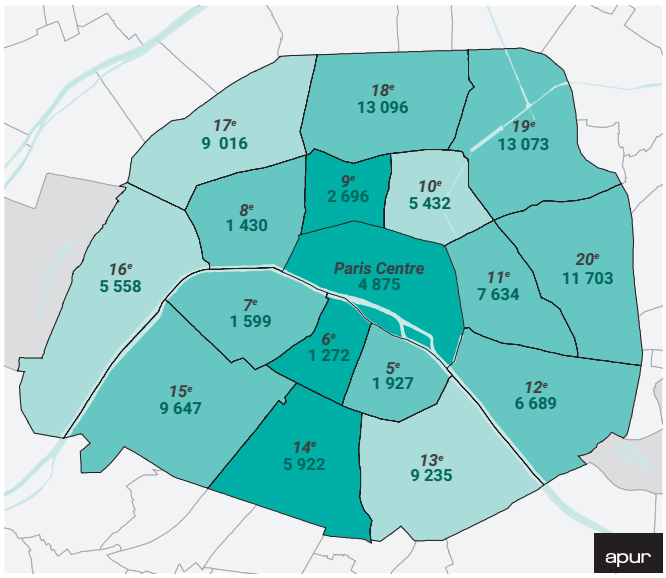

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

BAISSE

- plus de 20 %
- de 17 à 20 %
- moins de 17 %

XXX nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle Emploi, traitement Apur

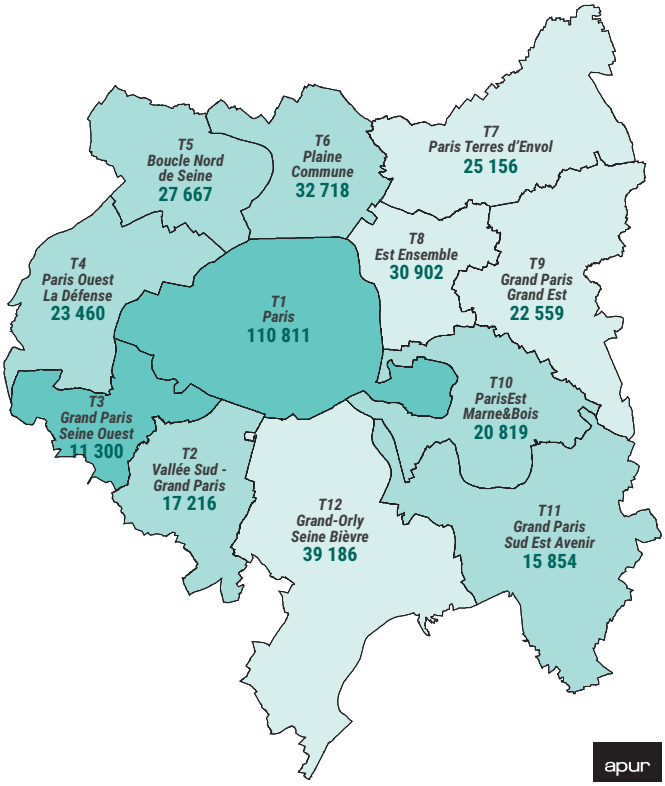

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

BAISSE

- plus de 17 %
- de 14 à 17 %
- moins de 14 %

XXX nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle Emploi, traitement Apur

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR NIVEAU DE DIPLÔME
entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

Catégories ABC

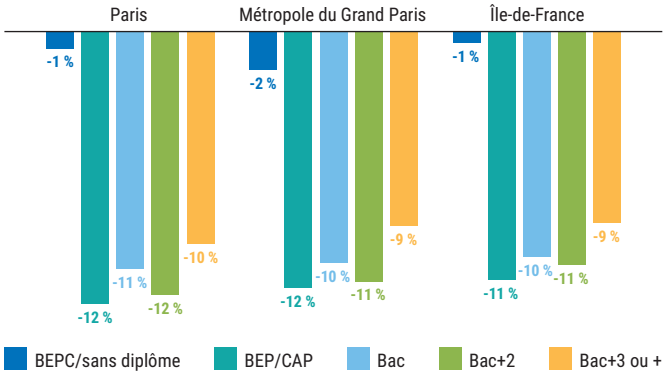

Source : Pôle emploi, traitement Apur

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE
entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

Catégories ABC

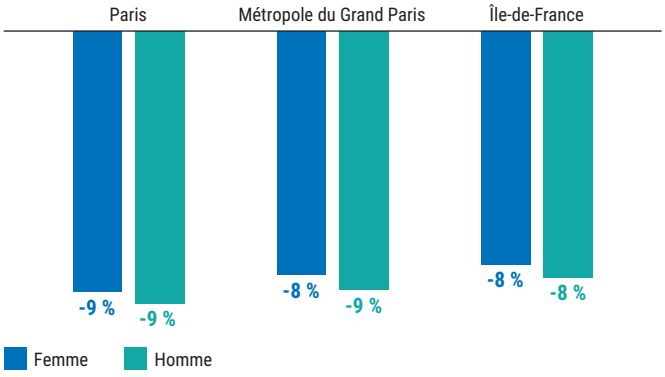

Source : Pôle emploi, traitement Apur

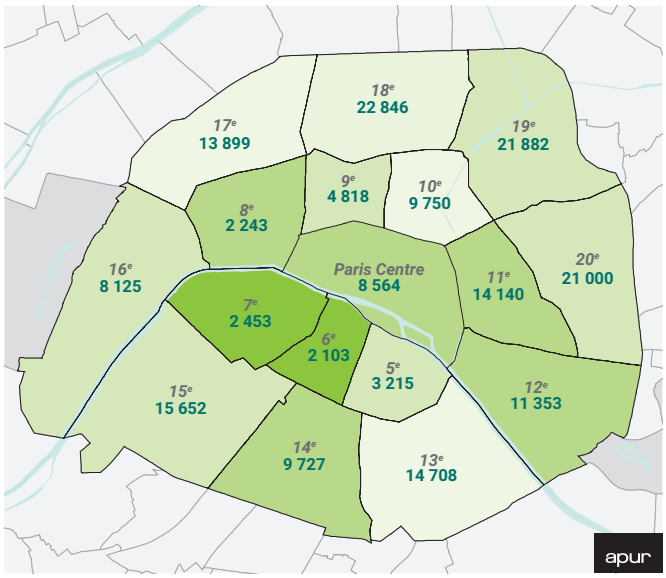

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A/B/C

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A/B/C, entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

BAISSE

- plus de 12 %
- de 10 à 12 %
- de 8 à 10 %
- moins de 8 %

XXX nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A/B/C

Source : Pôle Emploi, traitement Apur

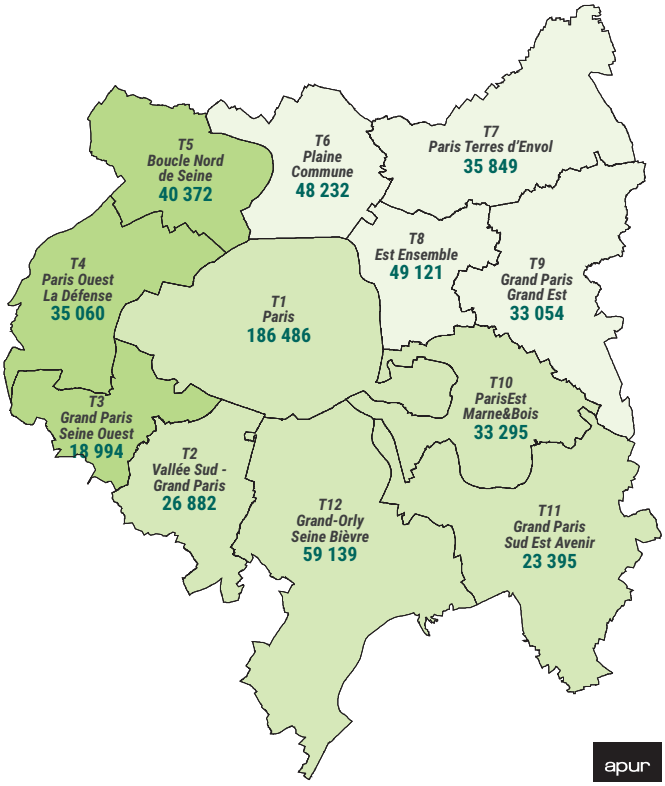

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A/B/C

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A/B/C, entre le 2e trimestre 2021 et le 2e trimestre 2022

BAISSE

- plus de 10 %
- de 8 à 10 %
- moins de 8 %

XXX nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A/B/C

Source : Pôle Emploi, traitement Apur

Des profils de demandeurs d'emploi qui évoluent très peu entre les deuxièmes trimestres 2021 et 2022

PARIS – DEMANDEURS D'EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGE au 2e trimestre 2022

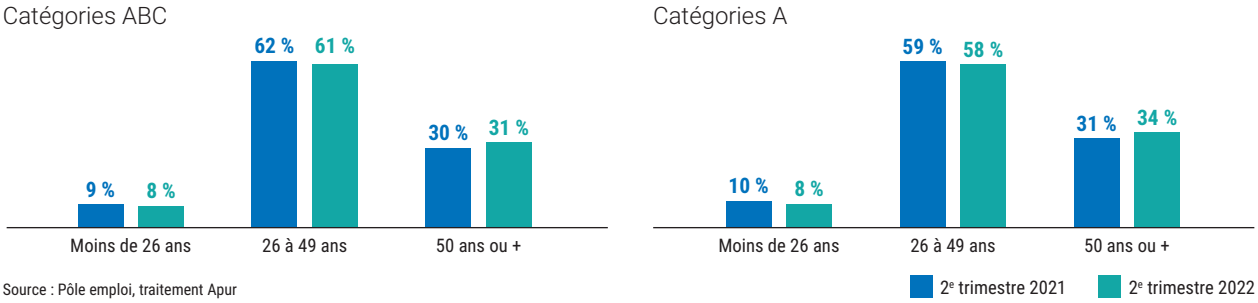

Source : Pôle emploi, traitement Apur

PARIS – DEMANDEURS D'EMPLOI PAR NIVEAU DE DIPLÔME au 2e trimestre 2022

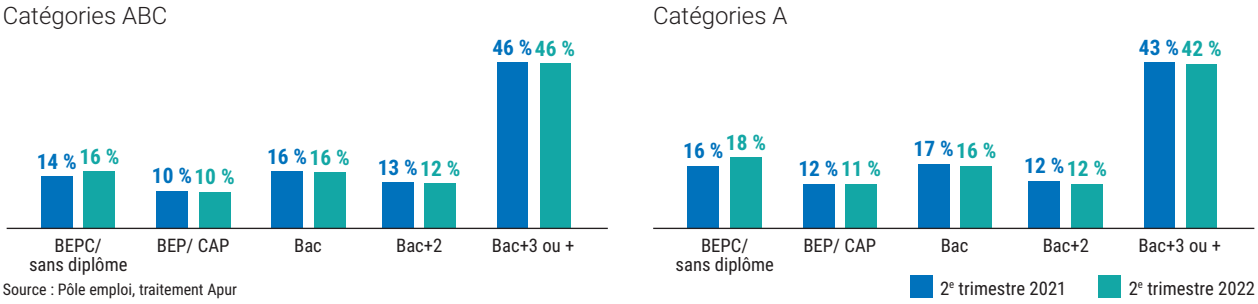

Source : Pôle emploi, traitement Apur

PARIS – DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE au 2e trimestre 2022

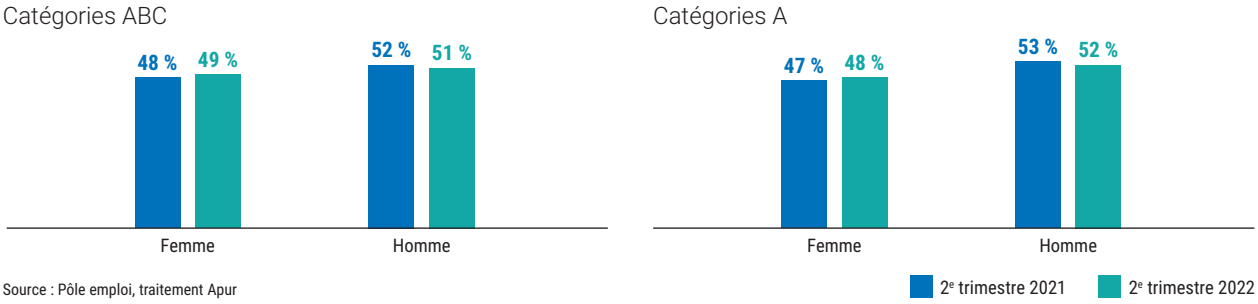

Source : Pôle emploi, traitement Apur

Une légère hausse du recours à la prime d'activité sur un an

Remplaçant le RSA activité et la prime pour l'emploi depuis 2016, la prime d'activité s'adresse aux fonctionnaires et salariés des secteurs privé ou public exerçant une activité professionnelle avec des revenus faibles.

En juillet 2022, près de 98 000 foyers parisiens ont perçu la prime d'activité. L'année 2022 est marquée par une légère hausse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (+2 % entre juillet 2021 et juillet 2022, soit près de 1 500 foyers supplémentaires). Dans un contexte de reprise d'emploi, une hausse des bénéficiaires peut traduire un retour à l'emploi pour des personnes ayant des revenus modestes.

À l'échelle des arrondissements, l'évolution du nombre de bénéficiaires est contrastée avec des hausses plus prononcées observées dans les 5e, 8e, 10e et 17e arrondissements et une baisse plus importante dans le 20e arrondissement.

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ entre janvier 2019 et novembre 2022

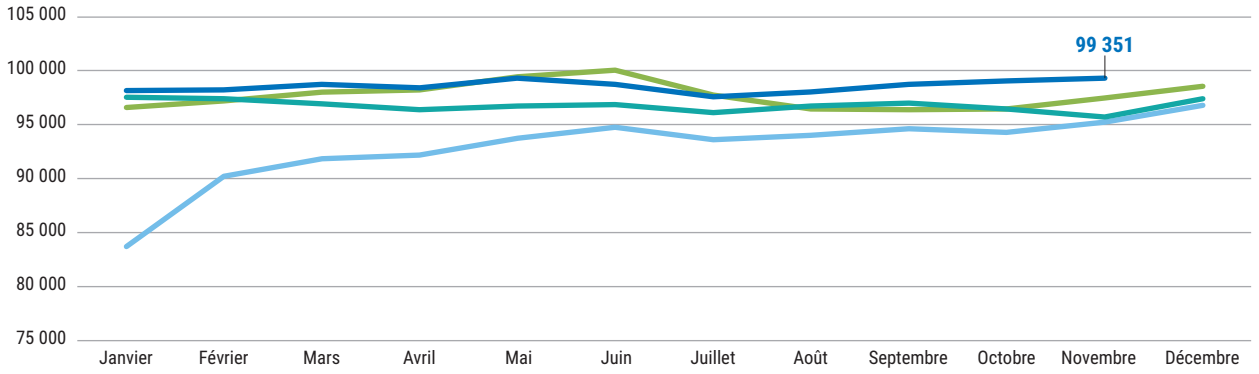

Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), Traitement Apur

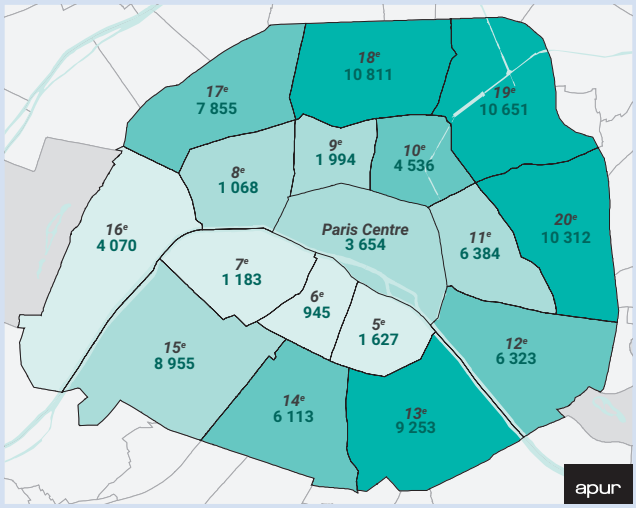

FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN JUILLET 2022

Part des foyers bénéficiaires de la prime d'activité dans le total des ménages

- plus de 10 %
- de 8 à 10 %
- de 6 à 8 %
- moins de 6 %

XXX nombre de foyers bénéficiaires — *Total Paris = 97 619 foyers bénéficiaires*

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

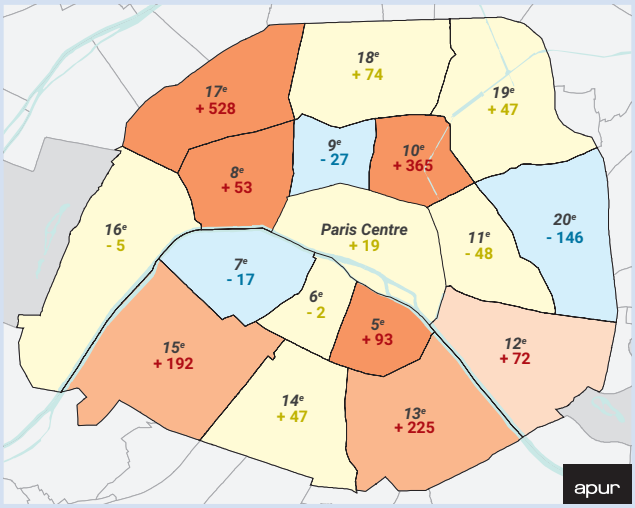

ÉVOLUTION DES FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ ENTRE JUILLET 2021 ET JUILLET 2022

- HAUSSE — plus de 3 % — de 2 à 3 % — de 1 à 2 %
- STABILITÉ — de -1 à +1 %
- BAISSE — plus de 1 %

XXX évolution du nb de foyers bénéf. — *Total Paris = +1 470 foyers bénéf. (+1,56 %)*

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

Amorcée en 2021, une baisse du nombre de bénéficiaires du RSA qui perdure en 2022

Paris compte 62 800 foyers allocataires du RSA en juillet 2022[8], en recul de -5,4 % sur un an. Le nombre d'allocataires est plus élevé qu'en juillet 2019 (+1 629 foyers allocataires par rapport à juillet 2019, +2,7 %), mais la hausse constatée depuis 2020 se résorbe peu à peu. Ces données ne concernent néanmoins que les personnes sollicitant le RSA, c'est-à-dire dans le recours.

À l'échelle des arrondissements parisiens, **la part des foyers allocataires du RSA parmi les ménages est la plus forte dans les 10e et 19e arrondissements.** L'évolution de juillet 2021 à juillet 2022 montre qu'en proportion, **la baisse est plus marquée dans les arrondissements centraux** (7e, 8e, 9e arrondissements). À l'inverse, deux arrondissements (10e et 17e) observent une hausse du nombre de bénéficiaires sur un an. Pour le 17e arrondissement, cela s'explique notamment par l'ouverture de Paris Adresse, centre de domiciliation administrative de la Ville de Paris à destination des personnes sans domicile stable, et qui, bien que rattachées à cet arrondissement d'un point de vue statistique, peuvent être logés ou hébergés dans d'autres arrondissements.

La baisse du nombre d'allocataires du RSA entre juillet 2021 et juillet 2022 (-4,3 %) est moins marquée en Île-de-France qu'à Paris (-5,4 %). Avec les Hauts-de-Seine, Paris est le département francilien connaissant la diminution la plus forte en proportion. Les évolutions varient entre -0,7 % en Seine-et-Marne et -5,6 % dans les Hauts-de-Seine.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA entre juillet 2021 et juillet 2022

75 – Paris	-5,4 %
92 – Hauts-de-Seine	-5,6 %
93 – Seine-Saint-Denis	-4,5 %
94 – Val-de-Marne	-4,8 %
Île-de-France	-4,3 %

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juillet 2021 et juillet 2022, données semi-définitives

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA de janvier 2019 à novembre 2022

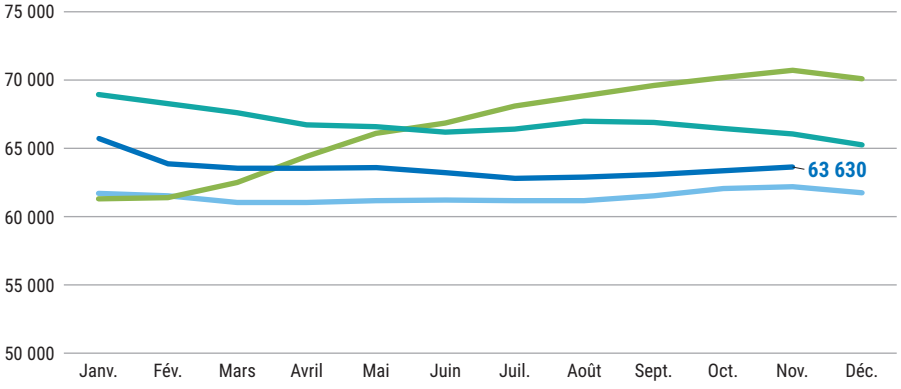

Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), Traitement Apur — 2019 — 2020 — 2021 — 2022

8 – Données FR2 semi-consolidées. Des variations peuvent être observées avec les données consolidées FR6.

FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA EN JUILLET 2022

Part des foyers allocataires du RSA dans le total des ménages

- plus de 8 %
- de 6 à 8 %
- de 4 à 6 %
- moins de 4 %

xxx nombre de foyers allocataires

Total Paris = 62 808 foyers allocataires

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

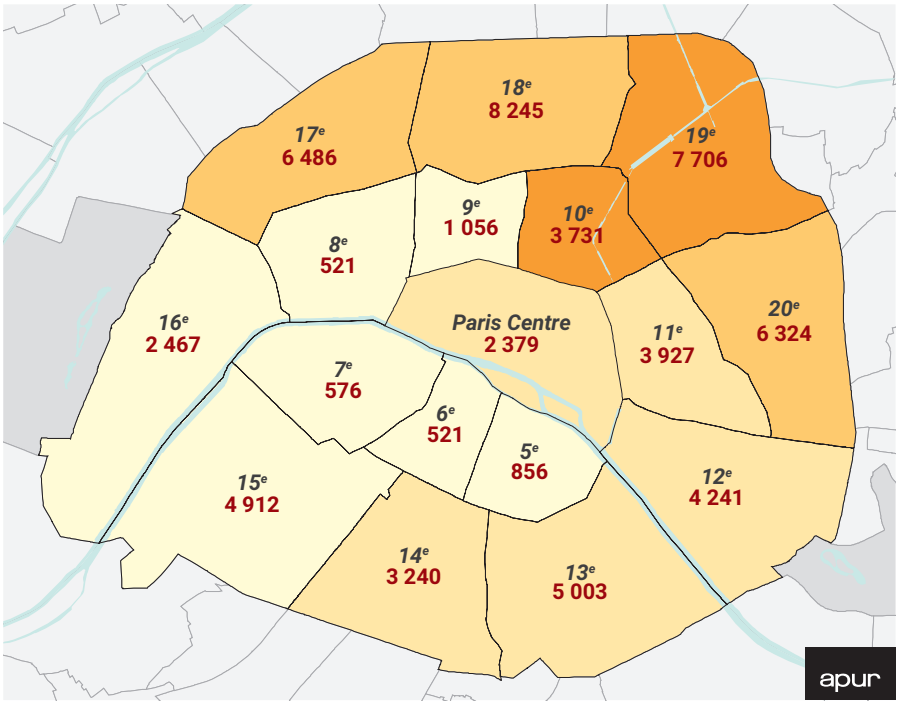

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA

Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre juillet 2021 et juillet 2022

BAISSE

- plus de 12 %
- de 8 à 12 %
- de 4 à 8 %
- moins de 4 %
- HAUSSE

xxx nombre d'allocataires du RSA

xx % part dans le total des ménages

Total Paris = 62 191 foyers allocataires
-3 575 foyers entre 2021 et 2022

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

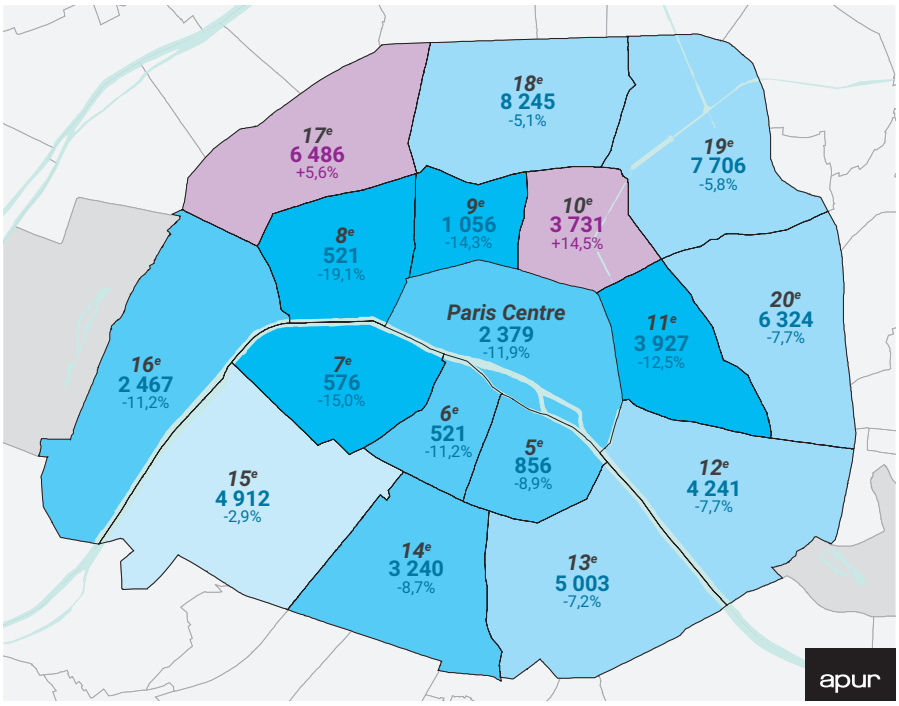

Des profils d'allocataires du RSA qui évoluent globalement peu

La stabilité prévaut concernant les profils des allocataires du RSA. À ce sujet, une responsable du service en charge du suivi des allocataires RSA note que les changements observés dans le contexte et à la suite de la crise sanitaire, avec davantage de diplômés et des salariés impactés par la crise sur les secteurs commerce – hôtellerie – restauration, ne sont plus d'actualité fin 2022 :

« Les diplômés qui étaient entrés au RSA ont été les premiers à en sortir et à bénéficier de la reprise économique. Ce sont des personnes qui n'ont pas eu besoin de nous. Pour ceux qui travaillaient dans le commerce – hôtellerie – restauration, la reprise est bonne et ils ont pu retrouver un emploi. On a un peu plus d'interrogation sur l'évènementiel et la culture. On a toujours des personnes en reconversion comme depuis 2020, mais les démissions sont moins nombreuses, ce n'est statistiquement pas parlant. La grande démission à l'américaine ne s'observe pas à Paris. Le grand sujet du moment ce sont les emplois en tension et comment les rendre attractifs : cela nécessite tout un travail d'accompagnement qui prend du temps. »

PARIS – RÉPARTITION DES FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA en juillet 2022

par âge

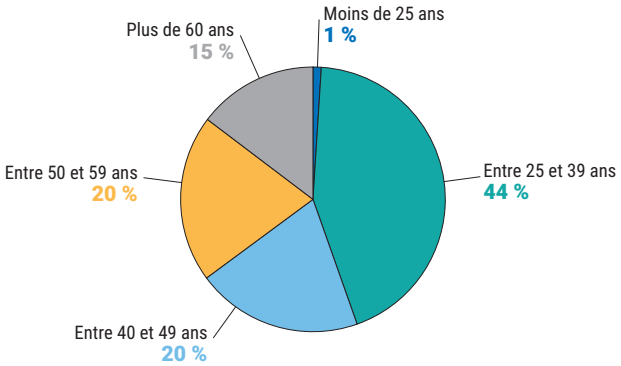

par composition familiale

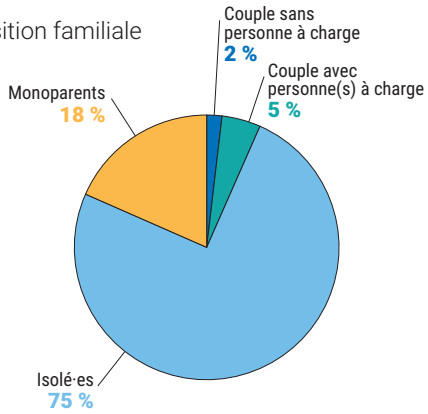

Source : Caf de Paris, Fr2, traitement Apur

PARIS – RÉPARTITION DES FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA en juillet 2019, 2020, 2021 et 2022

par âge

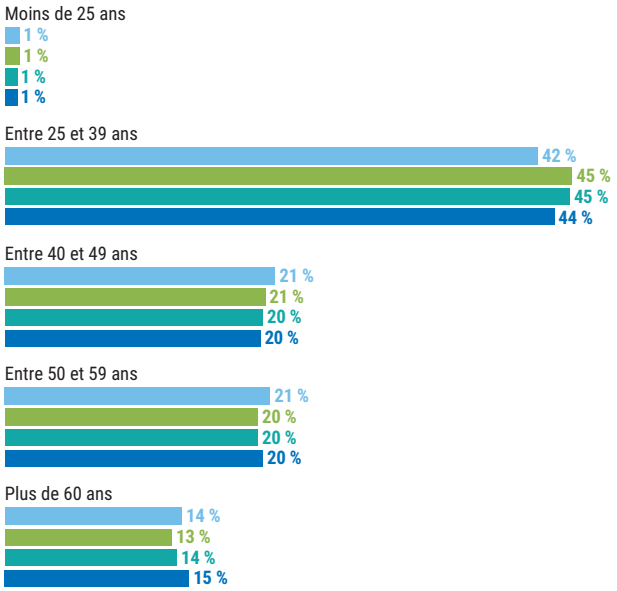

par composition familiale

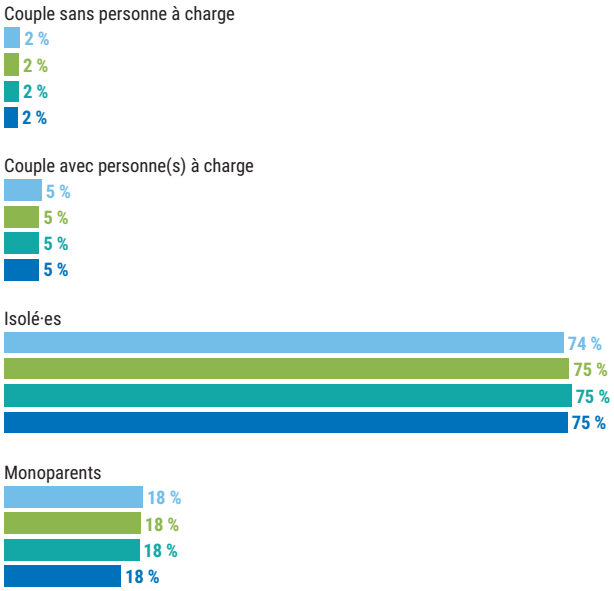

Source : Caf de Paris, Fr2, traitement Apur

2019 2020 2021 2022

Un nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale de Paris toujours plus important qu'avant-crise

Plus de 13 000 jeunes accompagnés au premier semestre 2022

Au cours du 1er semestre 2022, plus de 13000 jeunes ont été accompagnés par la Mission locale de Paris. Le nombre de jeunes accompagnés au 1er semestre 2022 est légèrement plus faible qu'au 1er semestre 2021 (-1000 jeunes), mais demeure supérieur au 1er semestre des années antérieures (2019 et 2020).

Environ un jeune sur dix suivis par les Missions locales d'Île-de-France le sont à Paris. Au total, près de 113 800 jeunes sont accompagnés par les Missions locales d'Île-de-France au 1er semestre 2022. La hausse du nombre de jeunes accompagnés entre 2020 et 2021 constatée à Paris s'observe dans tous les départements franciliens, à des rythmes plus ou moins importants.

Le nombre de nouveaux jeunes inscrits à la Mission locale de Paris au cours du 1er semestre 2022 est moins élevé qu'en 2021 et 2019 (3634 nouveaux jeunes accompagnés contre 4727 jeunes au cours du 1er semestre 2021 et 4058 au 1er trimestre 2019). On observe une légère augmentation du nombre de jeunes diplômés comparé à l'année 2019.

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS en 2019, 2020, 2021 et au 1er semestre 2022

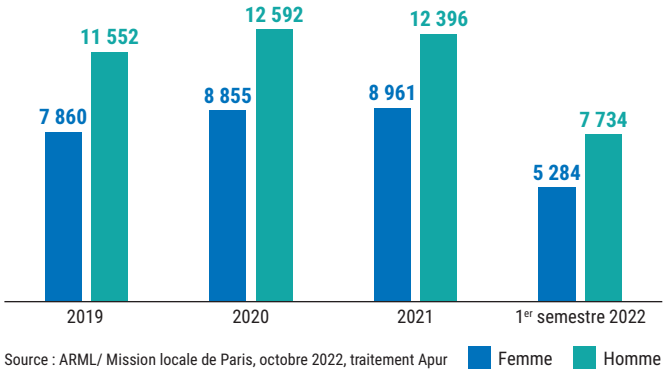

Source : ARML/ Mission locale de Paris, octobre 2022, traitement Apur

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS AU TITRE DU MOIS entre janvier 2019 et juin 2022

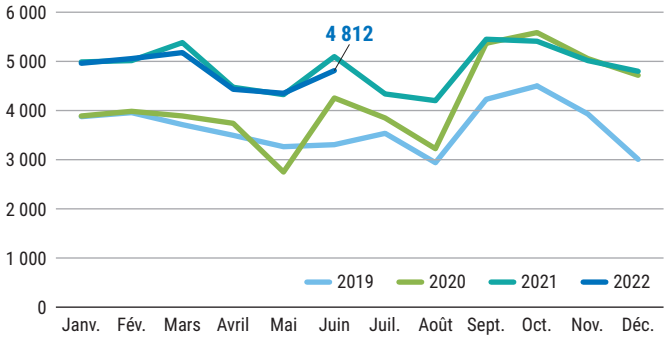

Source : ARML/ Mission locale de Paris, octobre 2022, traitement Apur

NIVEAU DE DIPLÔME VALIDÉ PAR LES JEUNES NOUVELLEMENT SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE

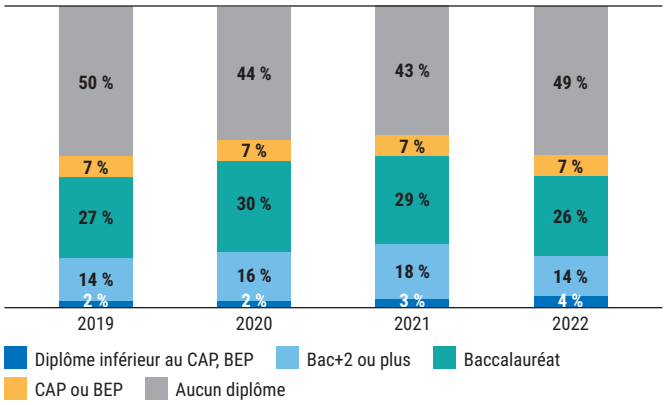

Source : ARML/ Mission locale de Paris, octobre 2022, traitement Apur

JEUNES NOUVELLEMENT SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS, PAR MOIS entre janvier 2019 et juin 2022

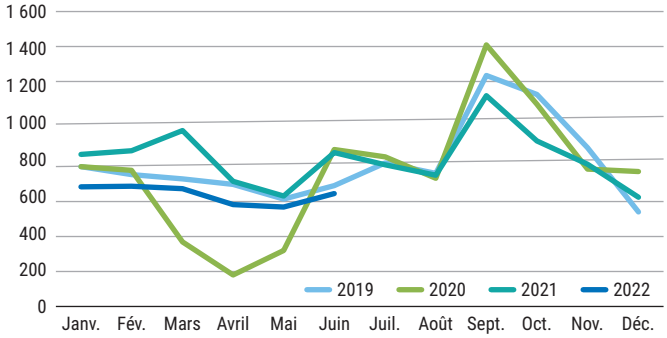

Source : ARML/ Mission locale de Paris, octobre 2022, traitement Apur

ILE-DE-FRANCE – NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LES MISSIONS LOCALES PAR DÉPARTEMENT

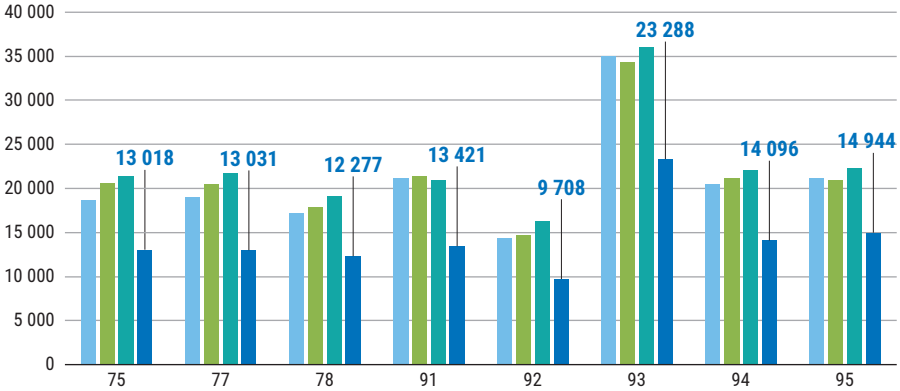

Source : ARML/ Mission locale de Paris, octobre 2022, traitement Apur

2019 | 2020 | 2021 | 1er semestre 2022

1 222 jeunes suivis par la Mission locale de Paris ont trouvé un emploi durable au premier semestre 2022.

Une hausse des sorties positives

Au premier semestre 2022, 1 222 jeunes suivis par la Mission locale de Paris ont trouvé un emploi durable (en CDI ou en CDD de plus de 6 mois ou une création ou reprise d'activité). **Le nombre de jeunes ayant trouvé un emploi durable est en augmentation de +19 % par rapport au premier semestre 2021** (1 028 jeunes entrées en emploi durable) **et de +25 % par rapport au premier semestre 2019** (978 jeunes).

Depuis le mois de mars 2022, le dispositif Garantie Jeunes est remplacé par le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Ce nouveau dispositif reste un accompagnement renforcé, complété d'une allocation équivalente au montant du RSA. Au total, **entre mars et juin 2022, 676 jeunes ont bénéficié d'un CEJ**.

© Apur

Malgré une dynamique d'emploi positive, des métiers en tension et des difficultés de recrutement, notamment dans le champ du social

Les données de l'Observatoire de l'économie parisienne porté par l'Apur montrent qu'au 2e trimestre 2022, **l'emploi salarié continue d'augmenter plus rapidement à Paris (+1 % soit + 19 800 emplois) qu'à l'échelle régionale (+0,6 %) et nationale (+0,4 %)**. Fin juin 2022, l'emploi salarié parisien dépasse de 4,1 % son niveau de fin 2019. Hors intérim, ce constat vaut pour tous les grands secteurs d'activité même si la hausse de l'emploi salarié est fortement portée par le secteur tertiaire marchand.

Ces données témoignent d'une forte reprise économique à Paris. Cela s'accompagne toutefois d'une tension renforcée sur certains secteurs d'activité. Dans le secteur social et médico-social en particulier, les acteurs interrogés dans le cadre de la préparation de cette note de conjoncture témoignent de leurs difficultés de recrutement. Ils relèvent des vacances de postes parfois très importantes impactant les services et dispositifs d'accueil et d'accompagnement. Ce serait en particulier le cas pour les secrétaires administratifs et les travailleurs sociaux.

Les témoignages de professionnels issus de plusieurs secteurs d'activité (grande exclusion, services sociaux, seniors, santé mentale…) concordent. Ils soulignent en particulier **deux tendances** :

- **Une crise de l'attractivité des métiers du social** : les candidats pour des postes en lien avec le social seraient plus attentifs à la charge de travail, aux équilibres vie professionnelle / vie familiale et aux salaires proposés, jugeant les salaires dans le champ du social trop faibles.
- **Des professionnels qui font le choix de changer de carrière** : certains professionnels du champ du social indiquaient ne plus trouver de sens et d'impact dans leur travail. Ils évoquent la surcharge de travail et le manque de moyens et de solutions concrètes dans l'accompagnement des personnes dans un contexte de saturation de nombreux services et dispositifs.

Ainsi, comme évoqué dans la note de conjoncture précédente, **les professionnels du social apparaissent fatigués et las**, et la crise sanitaire aurait accentué cette tendance. Par ailleurs, **le manque d'attractivité des métiers du social perdurerait** et cette tendance se ressentirait dès les études supérieures avec une baisse du nombre de candidats dans les filières du travail social.

« Il y a une usure des travailleurs sociaux. Et toujours une crise qui préexistait et a été accentuée. »
Cadre intermédiaire, Ville de Paris

« [J'observe] la désertion des professionnels dans le champ du travail social, des difficultés de recrutement et des postes vacants »
Répondant au questionnaire

« On a de grosses difficultés à trouver des candidats sur des postes administratifs. On a des besoins en secrétariat, en gestion administrative… On a des candidats qu'on rappelle et qui ne viennent pas. On n'avait jamais vu ça. »
Acteur associatif

« On a une surcharge de travail et des postes vacants sur du long terme liés à la pénurie de travailleurs sociaux »
Répondant au questionnaire

« On a de plus en plus de départs à la retraite non remplacés. »
Travailleur social, Ville de Paris, par questionnaire

« On a beaucoup de difficultés à recruter des conseillers en économie sociale familiale. C'est un vrai sujet sur lequel il faut travailler. Les vacances de postes de travailleurs sociaux dans les services sociaux de secteur retombent sur nos travailleurs sociaux. Or, on a aussi des difficultés pour recruter et nos ressources ne sont pas toujours à la hauteur des difficultés de nos locataires. »
Bailleur social parisien

« Je m'inquiète pour ma santé mentale et physique au vu de tout le travail à faire pour recevoir le public au vu des travaux de l'accueil à venir »
Répondant au questionnaire

2. Des défis pour le travail social et l'accès aux droits qui demeurent

La précédente note de conjoncture faisait état d'un ensemble de défis soulignés par les professionnels :

- Changements dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement ;
- Difficultés de recrutements et besoin de reconnaissance accru ;
- Épuisement d'une partie des équipes ;
- Sentiment de perte de sens alors que les vacances de postes entraînent une surcharge pour les professionnels restant en poste.

Ces constats peuvent être réitérés, alors que près d'un répondant au questionnaire sur deux (46 %) estime que les effets sociaux ont été importants à la suite de la crise sanitaire, soit une part légèrement moindre que début 2022 (55 %).

Un répondant au questionnaire sur quatre déclare que la situation sociale en 2022 est marquée par des effets sociaux perceptibles à la suite de la crise sanitaire, ce qui est stable par rapport aux résultats obtenus au début d'année (25 % fin 2022, contre 26 % début 2022). 15 % jugent que la situation sociale est la continuité de celle qui était observée avant la crise sanitaire, soit proportionnellement davantage qu'en début d'année (15 % contre 11 %). Une minorité juge que les effets sociaux engendrés par le contexte de crise sanitaire ont été évités (7 % fin 2022, contre 4 % en début d'année).

Après deux ans d'observation, il semble que la situation sociale demeure relativement stable selon les réponses obtenues, ce qui n'indique néanmoins pas que **certaines situations particulières aient pu s'aggraver ou qu'une vigilance accrue soit nécessaire, d'autant plus dans le contexte d'inflation**.

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE À PARIS ?

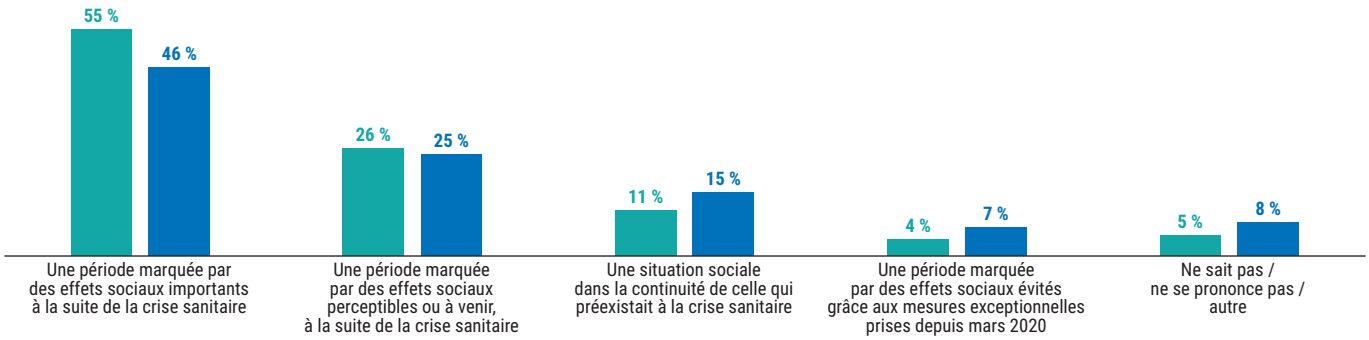

Nombre de répondants fin 2022 : 175

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

Janvier 2022 Fin 2022

Baisse de -34 % des passages dans les Espaces Parisiens des Solidarités entre les neuf premiers mois de 2019 et ceux de 2022.

Une baisse durable des accueils physiques en services sociaux à Paris

Malgré une hausse de la fréquentation des 17 Espaces parisiens des solidarités (EPS, anciennement CASVP d'arrondissement) de janvier à septembre 2022 par rapport à 2020 et 2021, **le volume des visites en EPS n'est pas revenu au niveau de 2019**.

La baisse des passages dans les EPS est de l'ordre de -34% si l'on compare les neuf premiers mois de 2019 et ceux de 2022. La moyenne était de 87 358 passages en EPS sur cette période en 2019, contre 51 326 passages en moyenne entre janvier et septembre 2022.

Dans un contexte de dématérialisation accélérée des aides et services sociaux et de diffusion du télétravail, cette baisse doit être mise en perspective avec des évolutions dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement où le recours au téléphone et aux emails est plus fréquent, sans qu'on ne puisse mesurer précisément encore si ces nouvelles pratiques à distance compensent en totalité la baisse des accueils physiques.

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts chaque mois par les travailleurs sociaux d'accueil et d'accompagnement des Espaces parisiens des solidarités est en baisse en 2022 par rapport à 2020 et 2021. Il faut néanmoins mettre en perspective cet indicateur avec la vacance de postes qui a pu augmenter et par conséquent, faire diminuer le nombre de dossiers traités.

PARIS – FRÉQUENTATION DES ESPACES PARISIENS DES SOLIDARITÉS (EX-CASVP D'ARRONDISSEMENT) depuis 2019

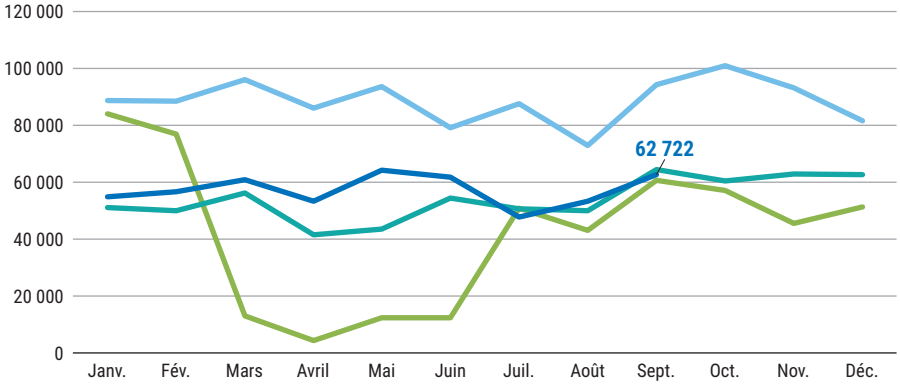

Source : DSOL, traitements DSOL/Apur

Passages en : 2019 2020 2021 2022

NOMBRE DE DOSSIERS (MÉNAGES) OUVERTS CHAQUE MOIS PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX PARISIENS

	Janvier à septembre 2020	Janvier à septembre 2021	Janvier à septembre 2022	Variation sur un an (2021-2022)
Nombre moyen de nouveaux dossiers (ménages) ouverts chaque mois par les équipes des travailleurs sociaux d'accueil	2 000	2 193	1 788	-18 %
Nombre moyen de nouveaux dossiers (ménages) ouverts chaque mois par les équipes des travailleurs sociaux d'accompagnement (travail de suite moyen/long terme)	2 484	2 400	2 334	-3 %

Source : Ville de Paris, traitement Apur

PARIS / DIRECTION DES SOLIDARITÉS – NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS (MÉNAGES) OUVERTS PAR LES ÉQUIPES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

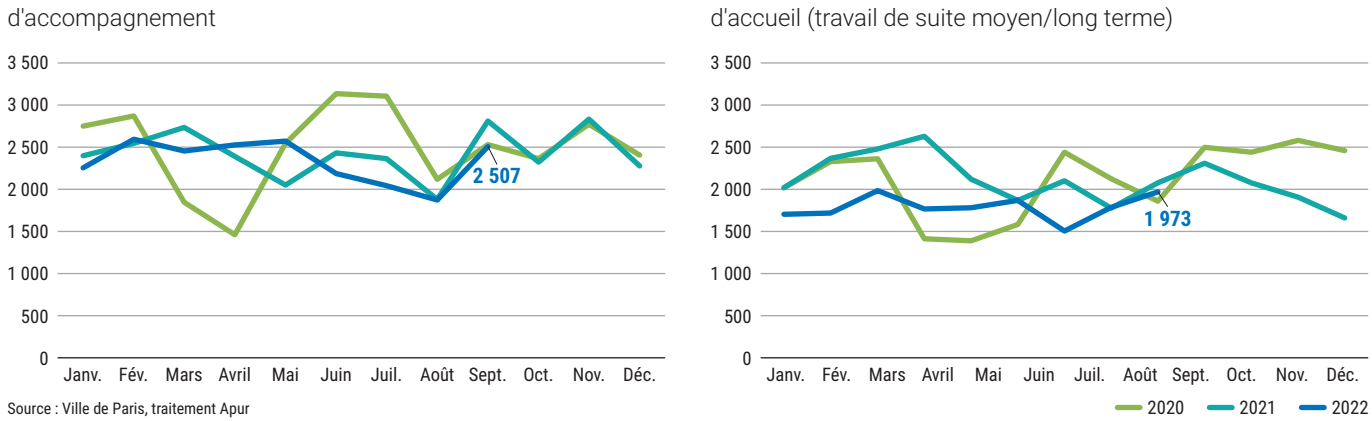

Source : Ville de Paris, traitement Apur

De nouvelles pratiques d'accueil et d'accompagnement qui se pérennisent

La crise sanitaire a entraîné une accélération de certains changements dans les modalités d'accueil et d'accompagnement, avec en particulier le déploiement du **télétravail** et la **dématérialisation** accrue de certains services et dispositifs. Les retours obtenus par entretien et au travers du questionnaire convergent pour souligner :

- **D'une part, un équilibre qui commencerait à être trouvé sur la place du télétravail dans l'accompagnement social**. Le télétravail serait apprécié, mais avec des points de vigilance concernant une intégration, des échanges pair à pair et une formation des équipes de travail social plus complexes à mettre en œuvre dans ce cadre.
- **D'autre part, les professionnels insistent très largement sur les risques inhérents à la dématérialisation des services** (fermeture des guichets, fracture numérique…). Si la numérisation peut être appréciée par certains publics à l'aise avec les outils numériques, de très nombreux témoignages soulignent les risques associés à cette progression de la dématérialisation des services et aides. Ce sujet est celui qui a fait l'objet du plus grand nombre de commentaires par les répondants au questionnaire (plus d'une centaine de commentaires).

Ainsi, comme lors de la précédente salve du questionnaire, les répondants soulignent que le changement le plus important entraîné par la crise sanitaire a été **le renforcement des démarches en ligne ou par téléphone. En second rang, la mise en place du télétravail** est plus souvent citée fin 2022 que dans le cadre de l'enquête précédente (42 % contre 18 % en janvier 2022), tout comme les modifications des conditions d'accueil (26 % contre 18 %). L'ordre des évolutions observées est identique à celui obtenu lors de la salve précédente et **environ un répondant sur cinq indique ne pas observer de changement notable** (20 % pour le questionnaire de fin 2022, contre 17 % en janvier 2022).

Un peu moins d'un tiers des répondants (29 % fin 2022, comme en janvier 2022) **déclare que des mesures exceptionnelles ont été engagées dans le contexte de crise sanitaire.** Environ un sur cinq (19 % fin 2022,

QUELLES ADAPTATIONS ONT-ELLES ÉTÉ ENTREPRISES CONCERNANT LES MODALITÉS D'ACCUEIL (PHYSIQUE) DES PUBLICS DANS VOTRE SERVICE/ORGANISME EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE ?

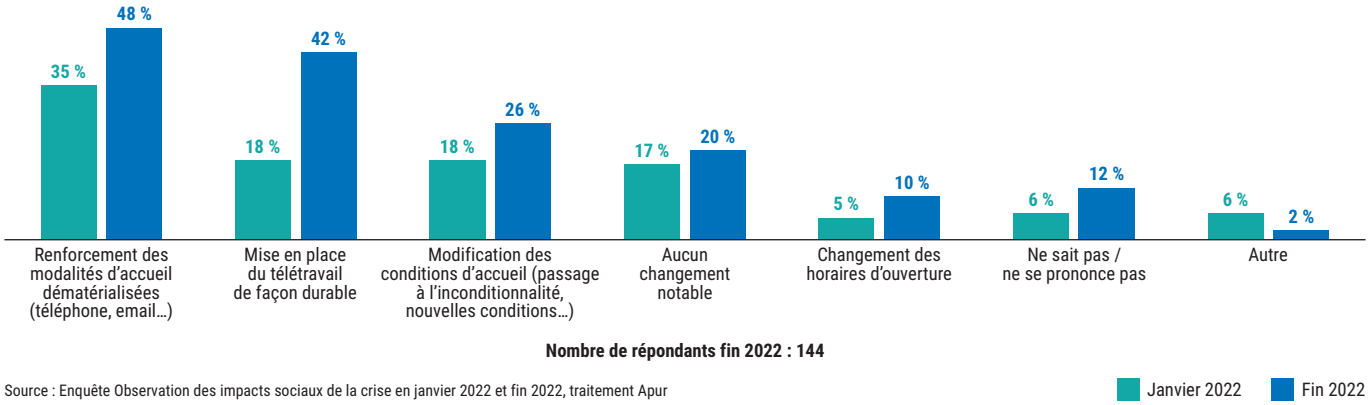

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

contre 20 % en janvier 2022) indique qu'aucune mesure exceptionnelle n'a été mise en place. **Une part légèrement supérieure de répondants souligne que les mesures exceptionnelles ont été levées** par rapport à la salve de janvier 2022 (32 % fin 2022 contre 24 % en début d'année).

Les résultats apparaissent également très stables concernant les partenariats engagés dans le contexte de crise sanitaire. **Un tiers des répondants souligne fin 2022 que de nouveaux partenariats ont été initiés fin 2022, comme en janvier 2022. Un sur quatre souhaiterait voir de nouveaux partenariats s'engager.** Un peu moins (11 % contre 18 % en janvier 2022) considère ne pas en avoir besoin.

Parmi les nouveaux partenariats souhaités ou envisagés par les répondants, les répondants ayant précisé leur réponse citent en particulier **les acteurs de la santé, l'Assurance maladie, la CNAV et les acteurs intervenant pour l'accès aux droits de type écrivains publics**. Parmi les partenariats s'étant renforcés, ce sont principalement les liens avec les associations de défense des victimes de violence et les organismes de type CIDFF qui sont spontanément cités par les répondants.

SI VOTRE SERVICE/ORGANISME A MIS EN PLACE DES AIDES, DISPOSITIFS OU MODALITÉS D'ORGANISATION EXCEPTIONNELS EN LIEN AVEC LA CRISE ÉCONOMIQUE, SANITAIRE ET SOCIALE, SONT-ILS DURABLES ET PÉRENNES ?

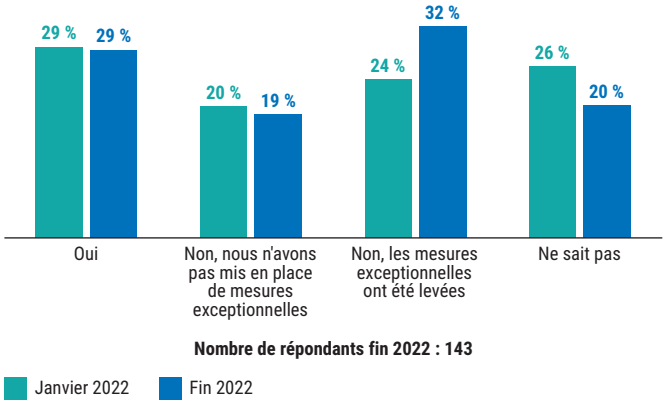

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

VOTRE SERVICE/ORGANISME A-T-IL ENTREPRIS DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN RAISON DE LA CRISE ÉCONOMIQUE, SANITAIRE ET SOCIALE ?

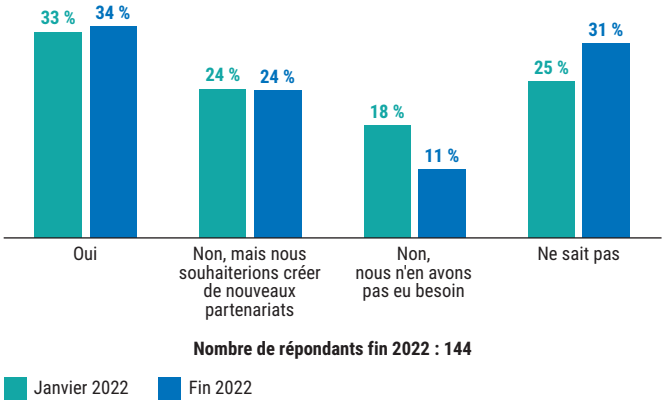

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

Un accès aux droits jugé plus contraint par les répondants au questionnaire en raison d'une dématérialisation accrue

Parmi les sujets mis en avant dans les notes de conjoncture précédentes, **l'amélioration de l'accès aux droits constitue une priorité sur laquelle continuent de s'accorder les personnes interrogées.**

Les répondants au questionnaire sont très nombreux à insister sur le fait que la crise sanitaire a amplifié de façon trop marquée la dématérialisation et à signaler qu'un retour à des accueils physiques, humains et inconditionnels sont indispensables.

Ils donnent plusieurs exemples d'organismes sociaux et d'assurance maladie ou retraite pour lesquels les conditions d'accès se sont dégradées et remontent toujours des difficultés sur le renouvellement des titres de séjour malgré des commentaires notant à l'inverse une certaine amélioration de l'accès aux services des Préfectures.

Ainsi, selon un répondant au questionnaire sur trois, **l'accès et le recours aux aides, services et dispositifs d'aide et d'accompagnement ont durablement été impactés par la crise et les restrictions sanitaires (33 %). Cette part est néanmoins en baisse par rapport à la précédente salve de questionnaire (41 % en janvier 2022).** En complément, la part de ceux qui remarquent que la situation sociale n'a pas changé est en augmentation par rapport à la précédente phase d'administration du questionnaire : ils sont 10 % en 2022, contre 5 % dans la précédente passation de janvier 2022.

Un peu plus d'un répondant sur cinq juge que la situation est difficile à appréhender, car les effets sont contrastés (22 %, identique à janvier 2022). Un sur dix souligne qu'il est difficile de se prononcer, faute d'outils de mesure ou d'évaluation suffisants (11 %, très proche de janvier 2022 avec 10 %).

Un peu moins d'un répondant sur cinq estime enfin que les adaptations consenties durant la période de

Un répondant sur trois (33 %) indique que la crise et les restrictions sanitaires ont durablement impactés l'accès et le recours aux aides, services et dispositifs.

LA CRISE ACTUELLE A-T-ELLE UN EFFET SUR L'ACCÈS ET LE RECOURS AUX AIDES, SERVICES ET DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉS PAR VOTRE SERVICE/ORGANISME ?

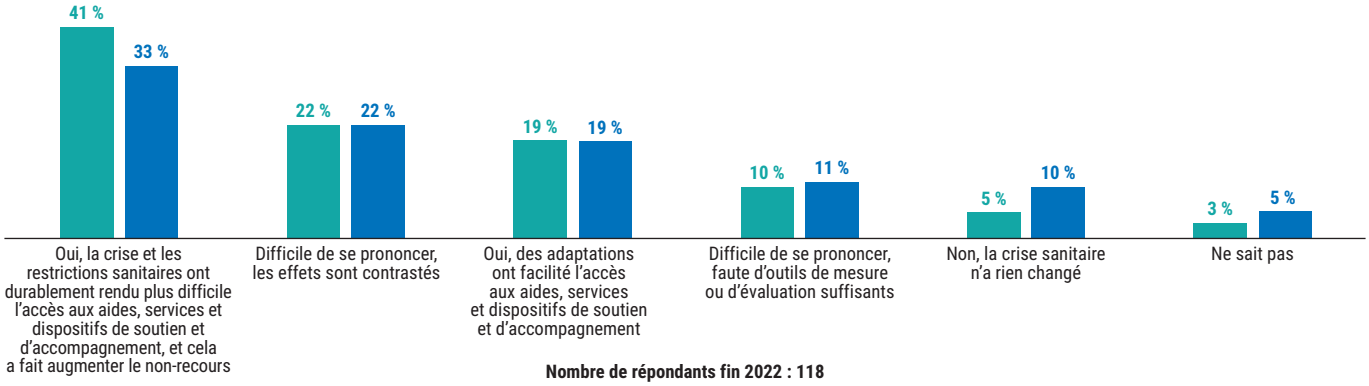

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

Sept répondants sur 10 (71 %) estiment que l'information proposée aux publics est insatisfaisante.

crise sanitaire ont facilité l'accès aux aides, services et dispositifs (19 %, identique à janvier 2022).

« Les administrations ont pour la plupart modifié leurs modalités d'accès et passent pour beaucoup par des rendez-vous en ligne, des démarches dématérialisées. Cela était déjà prégnant avant la crise, mais il y a de moins en moins de possibilités de se rendre sur place, d'apporter physiquement un document, d'avoir un rendez-vous rapide, etc. Les publics accompagnés sont frappés par la fracture ou ont des difficultés pour se procurer des outils numériques. Cette situation crée beaucoup de dépendance vis-à-vis des travailleurs sociaux pour des démarches que la personne pourrait effectuer seule sans recours aux outils numériques. »
Répondant au questionnaire

« Les besoins en accompagnement numérique se sont accrus du fait de la fermeture de nombreux services. »
Répondant au questionnaire

« Il faut arrêter le tout numérique. »
Répondant au questionnaire

L'information auprès des publics est par ailleurs toujours jugée insatisfaisante par les répondants au questionnaire fin 2022 : 71 % d'entre eux estiment l'information proposée aux publics insatisfaisante, une part plus élevée que début 2022 (64 %). Moins d'un quart estime la situation satisfaisante (22 % fin 2022 contre 27 % début 2022).

Parmi les orientations proposées par les répondants pour améliorer la situation, ils citent **des dispositifs matériels** (sites Internet et documents papiers actualisés et traduits en plusieurs langues, campagnes médias…), **mais aussi des aspects plus organisationnels** avec :

- La généralisation de l'inconditionnalité d'accueil sans rendez-vous ;
- La mise en place de numéros-partenaires dédiés pour orienter les personnes et s'informer aussi en tant que professionnel pour mieux répondre aux questions portant sur les champs d'activités d'autres organismes (Ville de Paris, CAF, CPAM, CNAV, Préfecture…) ;
- La simplification de certaines démarches (levée de certains critères comme cela était fait pendant la crise sanitaire, maintien de droits malgré des défauts d'actualisation…).

De même, une majorité des répondants estime que la coordination des partenaires de l'action sociale est insuffisante. Leur part est même supérieure par rapport à la précédente salve : 59 % jugeant la coordination pas vraiment ou pas du tout suffisante fin 2022, contre 47 % début 2022.

SELON VOUS, AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS, LA COORDINATION ENTRE LES PARTENAIRES DE L'ACTION SOCIALE VOUS PARAIT-ELLE SUFFISANTE ?

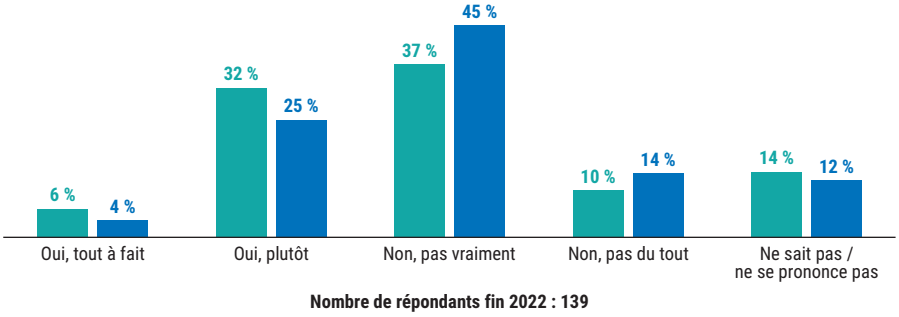

Source : Questionnaires administrés en janvier 2022 et fin 2022

SELON VOUS, DANS LE CONTEXTE DE CRISE, LES PUBLICS SONT-ILS SUFFISAMMENT INFORMÉS SUR LEURS DROITS EN TERMES D'AIDES SOCIALES ET D'ACCOMPAGNEMENT ?

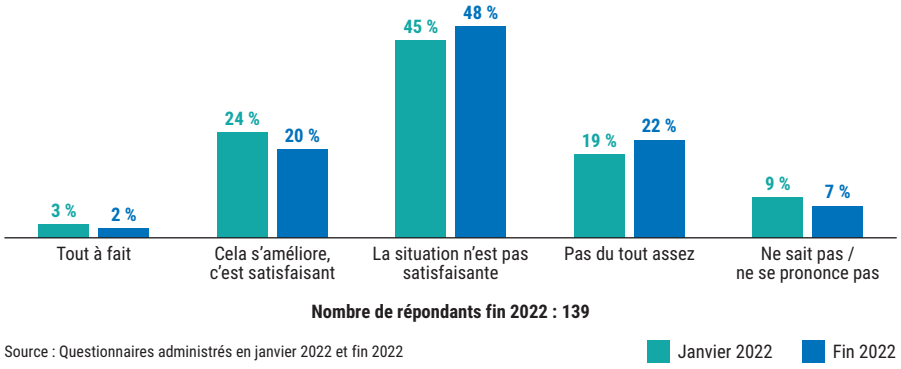

Source : Questionnaires administrés en janvier 2022 et fin 2022

En complément de ces réponses au questionnaire, **plusieurs acteurs du social s'accordent sur le fait que la crise sanitaire n'a pas « changé les choses », mais « accéléré » des tendances préexistantes.** Une responsable de centre d'hébergement résume ainsi son sentiment qui est partagé par d'autres acteurs rencontrés dans le cadre de la préparation de la note de conjoncture :

« Pendant des mois, on a eu le sentiment qu'on ne pouvait pas se prononcer sur la crise sanitaire et / ou sociale. Maintenant, je pense que les choses sont plus claires : ça a accéléré des choses qui étaient déjà là. Je pense à la dématérialisation, aux besoins sur l'accès aux droits, aux difficultés sur le logement des personnes avec des situations administratives précaires, aux problèmes en santé mentale, à l'état d'esprit des équipes empreint de lassitude et de fatigue… »
Responsable de centre d'hébergement

Son témoignage croise par exemple celui de deux représentantes d'association intervenant dans l'accompagnement des personnes âgées isolées :

« Les sujets n'ont pas changé avant et après-crise sanitaire, mais c'est exacerbé : problèmes d'adaptation des logements, de mobilités des seniors, de fracture numérique et de santé mentale +++. […] Nos publics n'ont pas changé, mais certains se sont dégradés. Mais ce qui est différent est qu'on a essuyé des confinements et une crise qui a épuisé beaucoup d'équipes. On a par exemple perdu toute notre équipe, partie faire autre chose et ce n'est pas difficile de trouver avec nos salaires quelque chose d'équivalent. On essaie de recommencer, mais avec la dureté de nos métiers dans le social ou médico-social et les salaires que l'on a, il ne faut pas s'attendre à des miracles. »
Cadre intermédiaire dans une association à destination des seniors

© François Grunberg – Ville de Paris

Mission Locale de Paris

© Apur – David Boureau

Centre d'animation Anim' Binet, Paris 18e

3. Des indicateurs relativement stables, des retours plus pessimistes

De nombreuses inquiétudes étaient partagées par les partenaires et professionnels des champs du social sur une possible crise sociale entraînée par la crise sanitaire. Or, plusieurs indicateurs montrent plutôt une stabilité de la situation sociale avec quelques variations, notamment concernant le nombre de jeunes allocataires Caf et surtout le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire qui a atteint un plateau haut depuis 2021.

Ces indicateurs d'activité ne permettent pas de rendre compte de possibles aggravations de la situation de certains ménages en situation de précarité. Ils ne permettent par ailleurs pas de rendre compte des phénomènes de non-recours aux aides et dispositifs d'action sociale. Ils témoignent néanmoins du fait que le système de protection sociale a fonctionné et comme les notes précédentes l'ont indiqué, les mesures exceptionnelles prises durant la pandémie et les confinements ont agi de manière générale comme un filet de sécurité pour les ménages en situation de précarité.

Une situation sociale en apparence stable en 2022 par rapport à 2021

Une baisse du recours aux aides financières proposées par la Ville de Paris

Les deux notes de conjoncture précédentes ont montré que **le recours aux aides financières proposées par la Ville de Paris est en baisse en 2020 et 2021 par rapport à 2019. Cette tendance perdure en 2022.**

De janvier à septembre 2022, le nombre de **demandes d'allocations exceptionnelles baisse** de -8 % par rapport à la même période en 2021 et de -29 % rapportés à la même période en 2019.

Pour les aides financières liées à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les demandes ont baissé de presque -5 % en 2022 par rapport à 2021, **mais comparé à 2019, elles sont en légère hausse de +3 %**.

Plus de 89 000 jeunes allocataires Caf de Paris en juillet 2022, en hausse de 4 % sur un an

En juillet 2022, Paris compte 89 237 jeunes (étudiants et/ou moins de 25 ans) allocataires Caf : 72 % d'étudiants[9] et 28 % de non-étudiants[10].

VILLE DE PARIS – NOMBRE DE DEMANDES D'ALLOCATIONS EXCEPTIONNELLES DÉPOSÉES

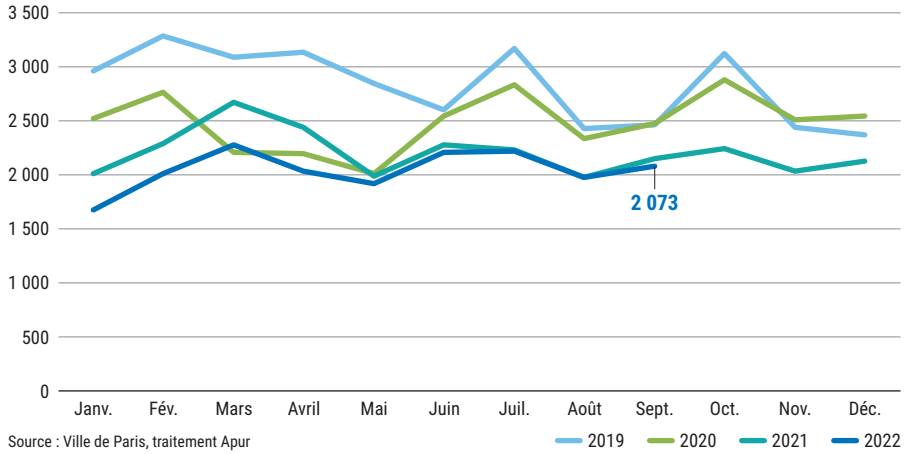

Source : Ville de Paris, traitement Apur

VILLE DE PARIS – NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ASE DÉPOSÉES

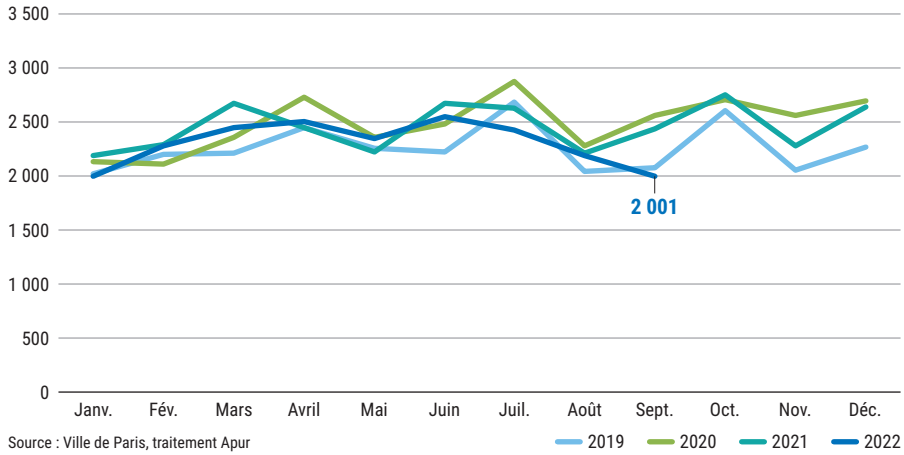

Source : Ville de Paris, traitement Apur

En juillet 2022, les jeunes non-étudiants bénéficient à 56 % de la prime d'activité, à 54 % de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), à 10 % de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), à 4 % de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), à 2 % du Revenu de Solidarité Active (RSA) et à 1 % de l'Allocation de Logement Familiale (ALF).

En 2022, le nombre de jeunes allocataires est plus élevé qu'au cours des trois années précédentes. Entre juillet 2021 et juillet 2022, le nombre de jeunes allocataires augmente de +4 %, soit 3 421 jeunes allocataires supplémentaires. Cette hausse est bien plus forte parmi les jeunes allocataires non-étudiants (+10 % contre +1,8 % des allocataires étudiants). Elle touche plus particulièrement les jeunes non étudiants bénéficiaires de l'Allocation de Logement Sociale (+22 %).

Les arrondissements du sud de Paris (13e, 14e, 15e) comptent davantage de jeunes allocataires avec 76 % d'étudiants parmi eux. Bien que toujours majoritaire, la part des étudiants parmi les jeunes allocataires est moins élevée dans les arrondissements du nord-est de Paris : 64 % dans le 19e et 61 % dans le 20e arrondissement.

9 – 72 % ont moins de 25 ans en juillet 2022, 28 % ont plus de 25 ans.
10 – Parmi les jeunes non étudiants, plus de la moitié bénéficie de l'ALS (54 %), de la prime d'activité (52 %), 4 % l'AAH, 2 % le RSA et 1 % l'ALF.

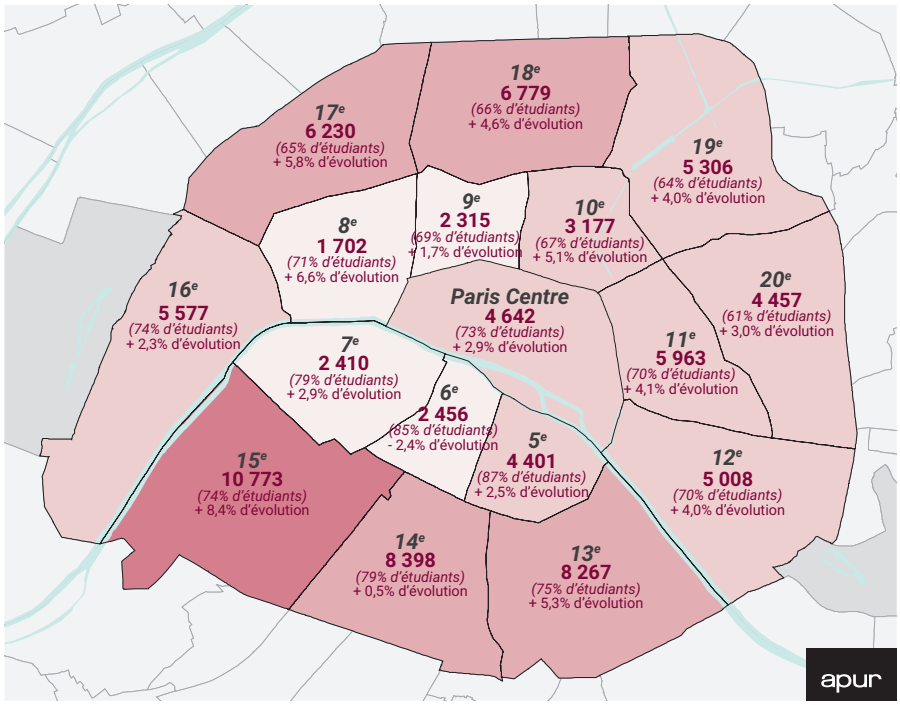

JEUNES ALLOCATAIRES CAF

Nombre de jeunes allocataires Caf

- plus de 9 000
- de 6 000 à 9 000
- de 3 000 à 6 000
- moins de 3 000

xxx nombre de jeunes allocataires

(xx % d'étudiants) dont % d'étudiants

xx % d'évolution évolution entre juillet 2021 et déc. 2022

Chiffres Paris = 87 861 jeunes allocataires
+ 3,97 % d'évolution (entre juillet 2021 et juillet 2022)

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

L'analyse de l'évolution annuelle du nombre de jeunes allocataires par arrondissement montre une augmentation dans quasiment tous les arrondissements, à l'exception du 6e dans lequel le nombre de jeunes allocataires diminue de -2 %. Les hausses les plus fortes sont observées dans les 8e, 10e et 15e arrondissements.

Une baisse du nombre de dossiers de surendettement, malgré des risques qui pèsent sur les ménages dans un contexte de forte inflation

Comme cela est constaté depuis le début de la démarche d'observation, **le nombre de dossiers de surendettement déposés à la Banque de France est en baisse en 2022.** Cette diminution était anticipée par la Banque de France. **Elle est toutefois moins marquée à Paris qu'en Île-de-France et France Métropolitaine** : sur les dix premiers mois de l'année 2022, la baisse s'établit à -6 % à Paris par rapport à la même période en 2022, contre -8,2 % en Île-de-France et -7,1 % en France métropolitaine.

2 105 dossiers ont été déposés entre janvier et octobre 2022. La diminution pour la période de janvier à octobre 2022 s'établit à -10 % par rapport à la même période en 2019. Pour autant, les acteurs interrogés en entretiens s'interrogent sur l'impact que pourra avoir le contexte d'inflation, justifiant donc un suivi continu de cet indicateur.

PARIS – BANQUE DE FRANCE – NOMBRE DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT DÉPOSÉS de janvier 2018 à octobre 2022

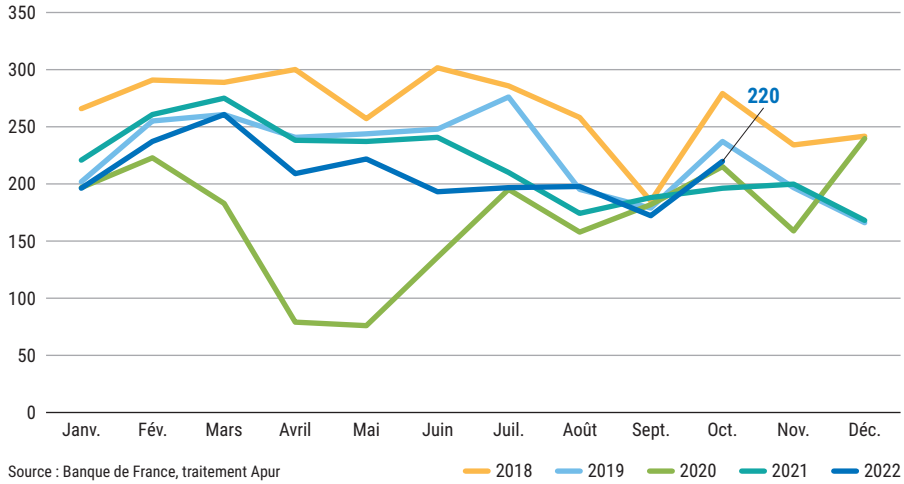

Source : Banque de France, traitement Apur

DÉPÔTS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE de janvier 2018 à octobre 2022

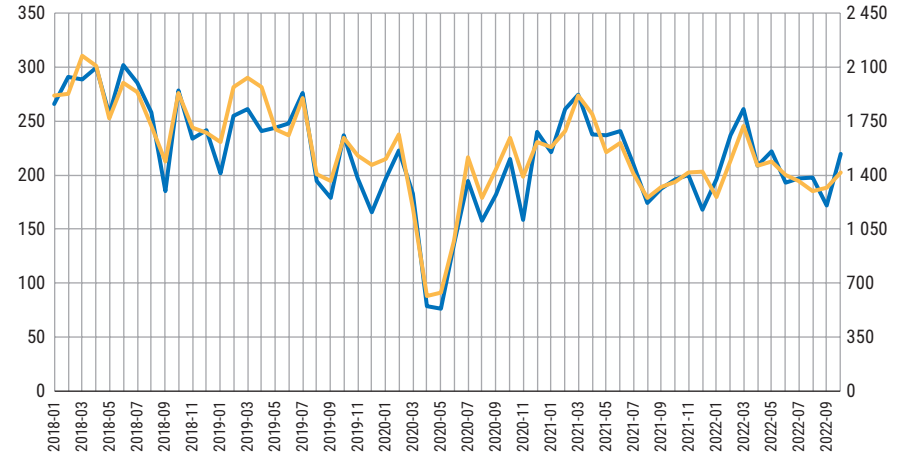

Source : Banque de France, traitement Apur

Dépôts Paris — Dépôts Île-de-France

DÉPÔTS DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE ET FRANCE de janvier 2018 à octobre 2022

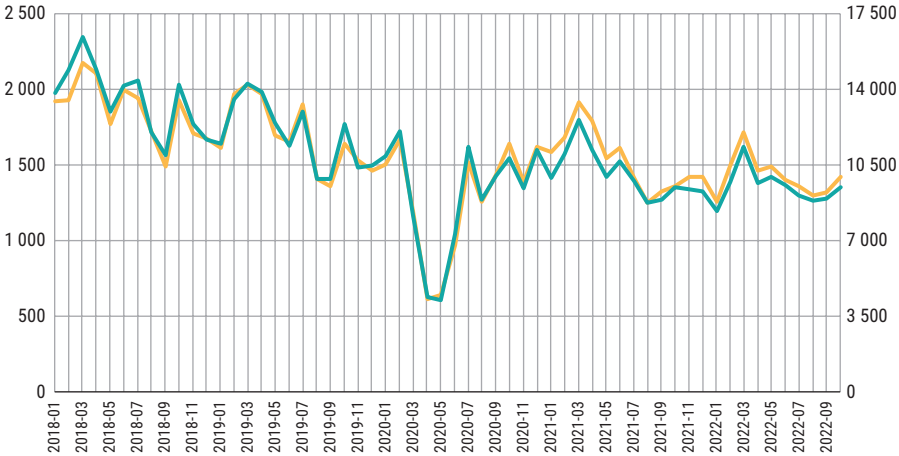

Source : Banque de France, traitement Apur

Dépôts Île-de-France — Dépôts France Métropolitaine

PARIS – MOYENNES JOURNALIÈRES DES DISTRIBUTIONS DE REPAS DES OPÉRATEURS FINANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS

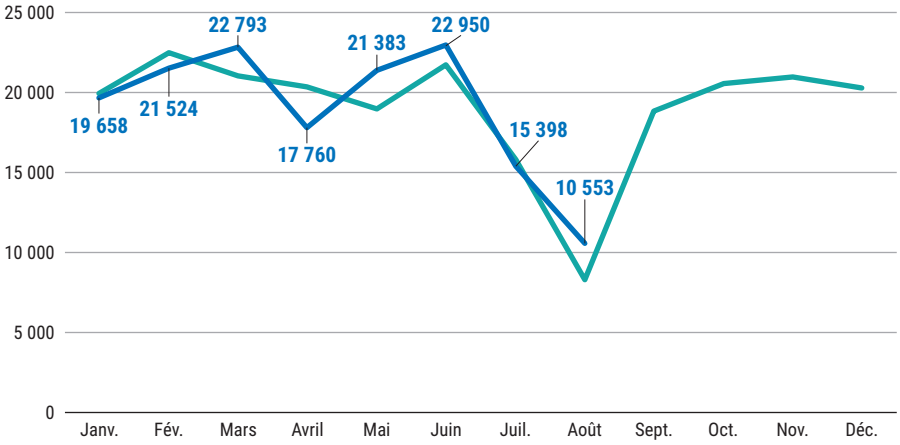

Source : Ville de Paris, traitement Apur

2021 — 2022

Aide alimentaire, un plateau haut durable

Comme en 2021, le recours à l'aide alimentaire suit une tendance relativement stable en 2022, soit un plateau haut de recours autour de 18 000 repas distribués quotidiennement à Paris de janvier à août 2022. La baisse saisonnière constatée au mois d'août 2022 s'observe également en 2021, faisant diminuer la moyenne mensuelle des distributions de repas. Cette tendance à la baisse chaque été met en évidence la nécessité de coordonner les acteurs pour une meilleure continuité des services d'aide alimentaire, et d'objectiver les besoins particuliers au cours de la période estivale.

Le fait de ne pas observer d'augmentation significative des distributions de repas ne signifie pas que les besoins n'ont pas évolué. En effet, les opérateurs associatifs se disent au maximum de leur capacité. **Le plateau haut constitue ainsi potentiellement une capacité maximale d'accueil.** Un opérateur associatif de l'aide alimentaire témoigne en ce sens :

« Depuis la rentrée de septembre 2022, on a une rentrée sur les chapeaux de roues et ça ne désemplit pas. Nos délais d'attente s'allongent et on n'arrive plus à prendre de rendez-vous. Les profils ne bougent pas réellement, malgré l'arrivée de quelques Ukrainiens. Pour les étudiants, leur nombre se stabilise en 2022 car on n'a pas une offre infinie. […] Nos besoins demeurent les mêmes : on le redit, on a besoin de produits pour les mamans, surtout des couches pour les mères en hôtel social. […] L'accès aux droits, à la santé et au logement sont toujours nos défis. On ne voit pas d'amélioration. »
Acteur associatif

Éléments de lecture :
Le graphique ci-contre n'intègre pas les données des distributions de l'association Août secours alimentaire, qui intervient en juillet-août, en compensation de la fermeture de plusieurs points de distribution d'autres partenaires. Il ne compte pas non plus les distributions du diocèse de Paris, ainsi que les « distributions citoyennes ». Pour les distributions de repas, l'inconditionnalité de l'accueil dans les distributions de rue rend le décompte difficile : une même personne peut donc potentiellement avoir été servie plusieurs fois.

Protection de l'enfance : une stabilité du nombre d'informations préoccupantes reçues par la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

La CRIP a reçu 1 951 informations préoccupantes (IP) au premier semestre 2022, ce qui est stable par rapport au premier semestre 2021 (1 922 IP reçues).

PARIS – NOMBRE D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES REÇUES PAR LA CRIP par semestre depuis 2019

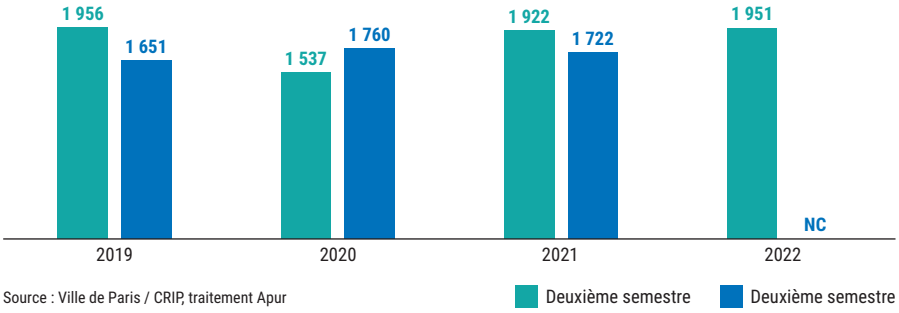

Source : Ville de Paris / CRIP, traitement Apur

Sur ces IP, plus de 6 sur 10 ont fait l'objet d'une évaluation par les services sociaux, les autres étant directement traitées. La part des évaluations est en hausse depuis 2020, ce qui peut expliquer les retours des services concernant le sentiment d'une surcharge et d'un nombre de dossiers en hausse. Cette augmentation du nombre d'IP sujettes à évaluation constitue une charge de travail supplémentaire pour les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance, et ce dans un contexte où des postes sont vacants.

Les motifs déclenchant l'information préoccupante demeurent proches de ceux des années précédentes. Plus d'une information préoccupante sur trois concerne des violences psychologiques (35 % au premier semestre 2022, 36 % sur l'année 2021). Les cinq autres motifs le plus souvent évoqués sont ensuite : les **violences sexuelles** (11 % des motifs d'IP au premier semestre 2022), les **violences conjugales** (11 %), les **carences éducatives** (9 %), les **négligences lourdes** (9 %) et les **troubles du comportement** (8 %). D'autres motifs peuvent déclencher une IP et correspondent à moins de 5 % des IP au premier semestre 2022 : santé, mises en danger de l'enfance, précarité, litiges de garde, violences physiques.

Malgré des indicateurs d'activité plutôt stables, un sentiment que les besoins sociaux s'accentuent selon les répondants au questionnaire

Une permanence dans les besoins sociaux et priorités exprimés

Parmi les besoins saillants identifiés par les répondants au questionnaire, on trouve une nouvelle fois en tête des réponses les **problèmes de santé** (dont les questions de santé mentale, stress, inquiétudes…). Viennent ensuite les questions d'**accès aux droits**, puis les **difficultés à payer leurs charges** (de logement ou d'énergie ou alimentaire). Les résultats obtenus fin 2022 sont très stables par rapport au questionnaire administré en janvier 2022.

L'ordre des priorités relevées au travers du questionnaire évolue peu. **Les répondants au questionnaire[11] mettent une nouvelle fois en tête des priorités les questions de santé et de santé mentale. Le second sujet est celui de**

11 – On observe un recul des taux de réponse pour chaque modalité proposée.

QUELS SONT SELON VOUS LES BESOINS SAILLANTS POUR LES MÉNAGES QUE VOUS RENCONTREZ CES SIX DERNIERS MOIS ? (plusieurs réponses possibles)

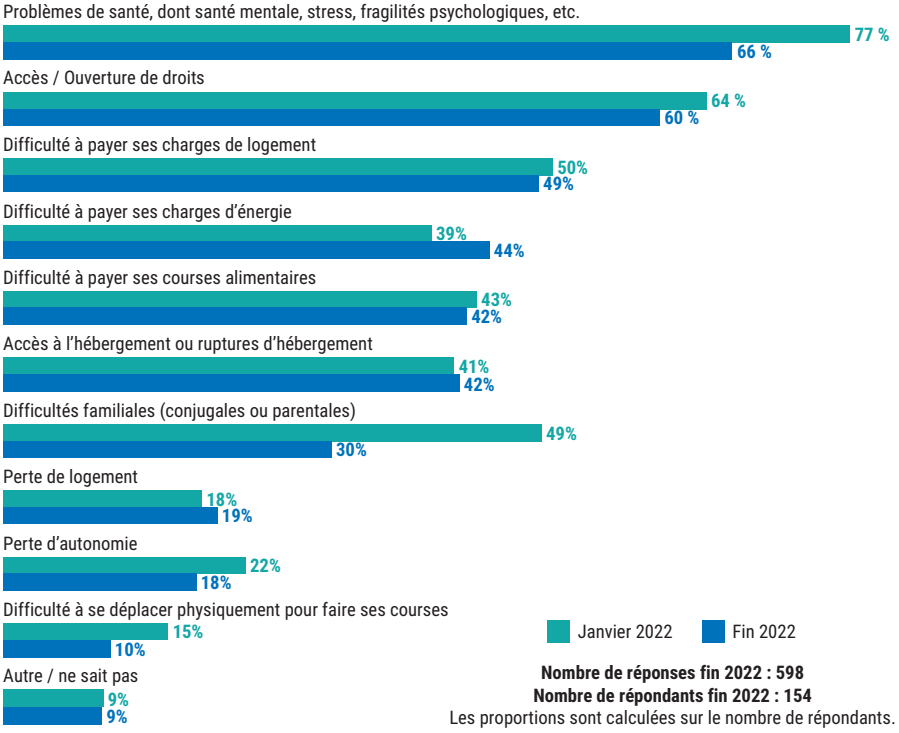

Nombre de réponses fin 2022 : 598
Nombre de répondants fin 2022 : 154
Les proportions sont calculées sur le nombre de répondants.

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

SUR UNE ÉCHELLE DE 1 (MOINS PRIORITAIRE) À 5 (PRIORITAIRE ET URGENT), AU REGARD DE CE QUE VOUS OBSERVEZ DANS VOS FONCTIONS, QUELLES SERAIENT LES INTERVENTIONS À RENFORCER EN PRIORITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX DES PUBLICS ?

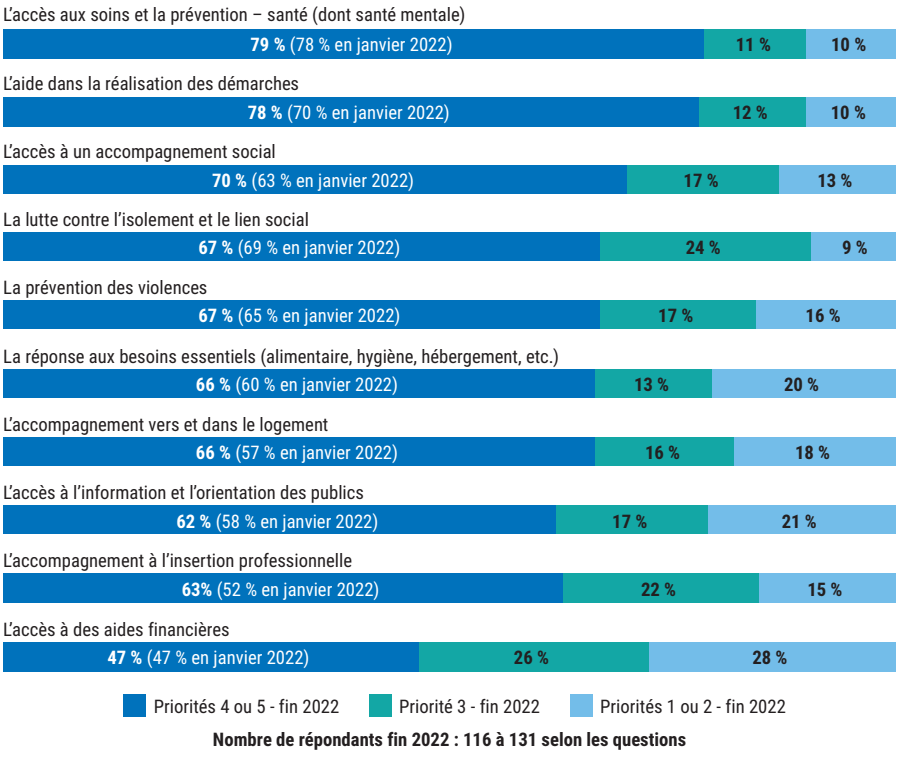

Nombre de répondants fin 2022 : 116 à 131 selon les questions

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

l'accompagnement dans les démarches et l'accès à un suivi social. On notera que **l'accès à un accompagnement social passe en troisième position, devant la lutte contre l'isolement et pour le lien social**, alors qu'il était auparavant en quatrième position.

Les résultats, cohérents par rapport aux deux notes précédentes, soulignent trois priorités [12] sur :

- **la santé, dont la santé mentale ;**
- **l'accès aux droits et à l'accompagnement social ;**
- **le soutien aux ménages précaires ou aux budgets contraints dans un contexte d'inflation.**

Le sentiment d'un changement dans les profils des publics qui ne se retrouve pas dans les données d'activité

Les données d'activité et l'analyse des profils des allocataires montrent que **la structure générale des bénéficiaires des dispositifs et aides d'action sociale n'a pas été modifiée** ces derniers mois. En effet, la stabilité prévaut concernant les profils de demandeurs d'emploi, d'allocataires RSA et d'autres aides sociales.

Pour autant, les répondants au questionnaire déclarent constater un changement dans les profils des publics. Les résultats entre janvier 2022 et fin 2022 sont très stables avec 58 % de répondants fin 2022 déclarant ressentir un changement dans les profils des personnes accompagnées (56 % début 2022).

Une dissonance apparaît entre des données quantitatives stables et le sentiment d'une situation sociale mouvante exprimé par les professionnels du social.

Interrogés sur les types de ménages/personnes pour qui les besoins sociaux seraient plus importants, les répondants au questionnaire de fin 2022 donnent le même ordre de priorités que lors de la salve de janvier 2022, mais insistent de façon moindre sur ceux-ci.

Concernant les profils des ménages les plus impactés socialement par la crise sanitaire, près d'un répondant sur deux met en avant la situation des **personnes isolées**, viennent ensuite les **chef·fe·s de famille monoparentales** et **les seniors** [13]. Parmi les évolutions, on notera que les enfants et mineurs sont moins cités, tout comme les étudiants et couples avec enfant(s). Ces résultats donnent une hiérarchie des publics les plus impactés plutôt qu'un niveau de besoin estimé.

Trois priorités sont particulièrement mises en avant : la santé, l'accès aux droits et le soutien/accompagnement des ménages.

AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS RESSENTI UN CHANGEMENT DANS LES PROFILS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ?

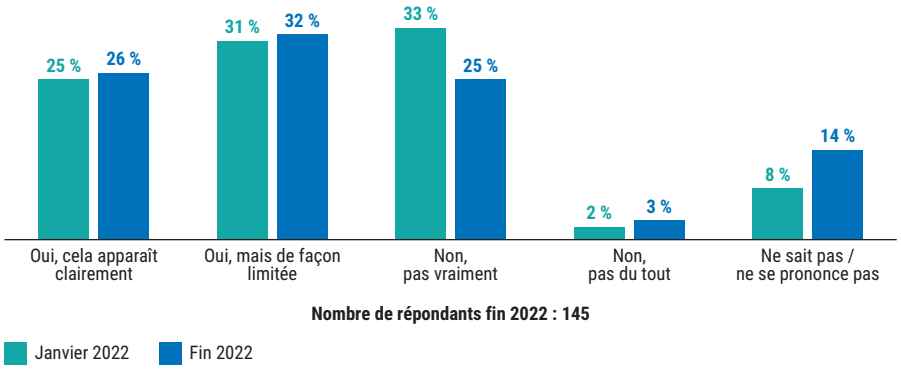

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

12 – Ces priorités sont celles ressortant des données collectées pour cette troisième note. La précédente note soulignait également des enjeux autour de l'accompagnement à la parentalité ou encore une attention particulière à avoir sur les publics seniors.
13 – Il faut être prudent puisqu'un biais d'analyse peut être lié aux profils des répondants et des publics qu'ils accompagnent.

Personnes isolées, familles monoparentales et seniors en tête des publics les plus impactés selon les répondants.

PARMI VOS PUBLICS, QUELS SONT LES TYPES DE MÉNAGES/PERSONNES POUR QUI LES BESOINS SOCIAUX VOUS SEMBLENT LES PLUS IMPORTANTS À LA SUITE DE LA CRISE SANITAIRE ? (plusieurs réponses possibles)

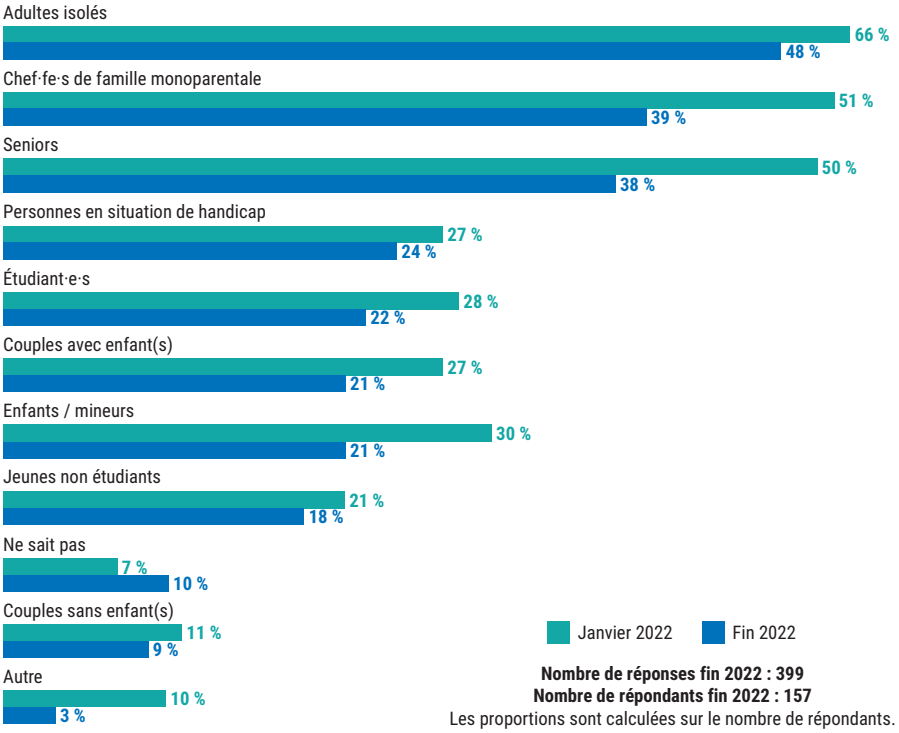

Nombre de réponses fin 2022 : 399
Nombre de répondants fin 2022 : 157
Les proportions sont calculées sur le nombre de répondants.

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

PARMI VOS PUBLICS, QUELLES SONT LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES DES MÉNAGES/PERSONNES QUI VOUS SEMBLENT LES PLUS IMPACTÉS PAR LA CRISE ACTUELLE ? (plusieurs réponses possibles)

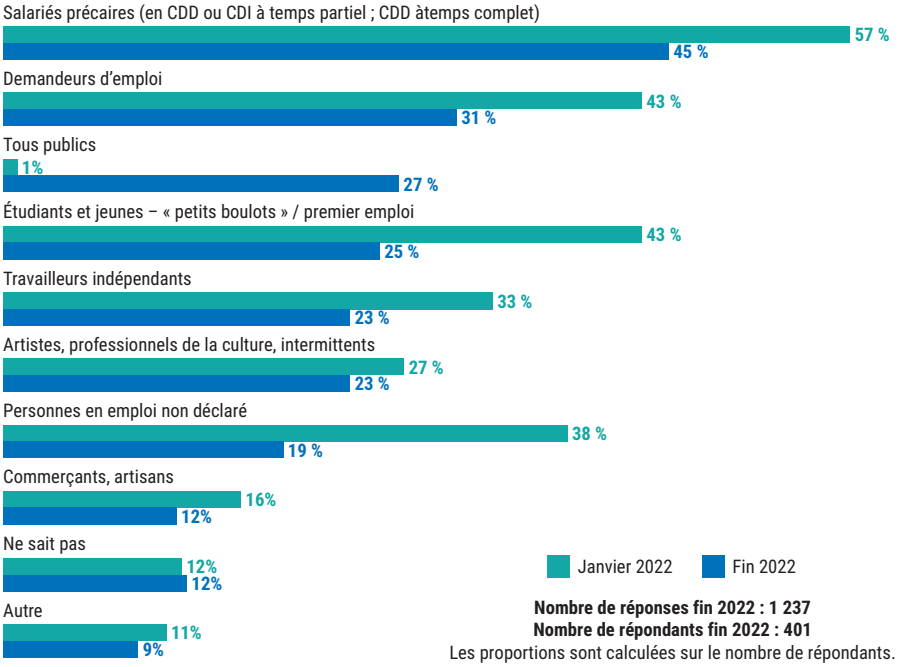

Nombre de réponses fin 2022 : 1 237
Nombre de répondants fin 2022 : 401
Les proportions sont calculées sur le nombre de répondants.

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

OBSERVEZ-VOUS OU RESSENTEZ-VOUS UN CHANGEMENT DANS LES BESOINS DES PERSONNES QUE VOUS ACCOMPAGNEZ ?

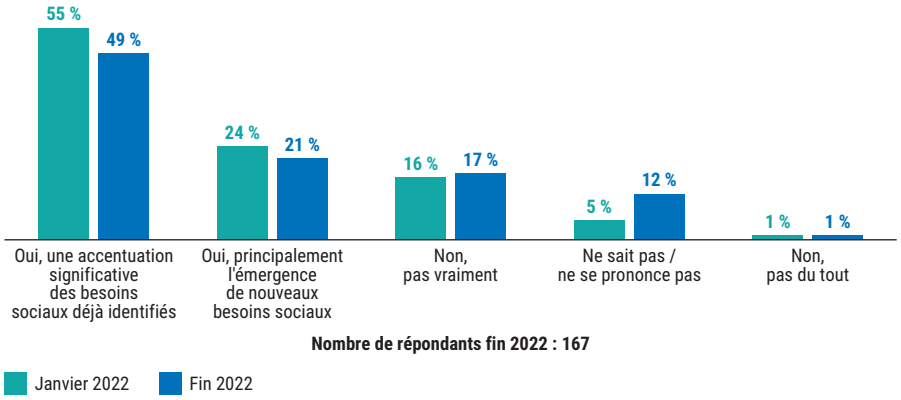

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

Comme lors de l'enquête précédente, **des points de vigilance au sujet des travailleurs précaires sont rapportés par les répondants au questionnaire.** L'ordre des ménages/personnes les plus impactés par la crise actuelle selon les répondants ne change pas par rapport à la salve précédente, avec deux exceptions : les personnes en emploi non déclaré sont moins citées et la **proposition de réponse « tous publics » est largement plus citée** (très marginale autour d'1 %, elle est citée par 27 % des répondants fin 2022, témoignant d'un sentiment d'effets qui touchent la population de façon globale).

Comme lors de la précédente salve, **la moitié des répondants indique que les besoins sociaux n'ont pas réellement changé, mais se sont potentiellement accentués.** Un répondant sur quatre souligne que de nouveaux besoins ont émergé. Les répondants précisent de façon qualitative qu'ils observent surtout des enjeux liés à l'isolement, à la santé mentale et à l'accès aux droits dans un contexte de dématérialisation des services et des aides.

Concernant le nombre de personnes accueillies par les services et organismes, les répondants déclarent en majorité observer une stabilité, voire une augmentation limitée de leur nombre. Les réponses fin 2022 sont proches de celles recueillies début 2022, avec une augmentation des répondants estimant que le nombre de personnes accueillies est stable (36 % fin 2022, contre 21 % début 2022). Un quart, comme en janvier 2022, note une augmentation sensible du nombre de personnes accueillies : au regard du faible nombre de répondants, il n'est pas possible d'isoler le ou les champs d'intervention de ces répondants de façon fiable.

AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS, OBSERVEZ-VOUS OU RESSENTEZ-VOUS UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES PAR VOTRE SERVICE/ORGANISME ?

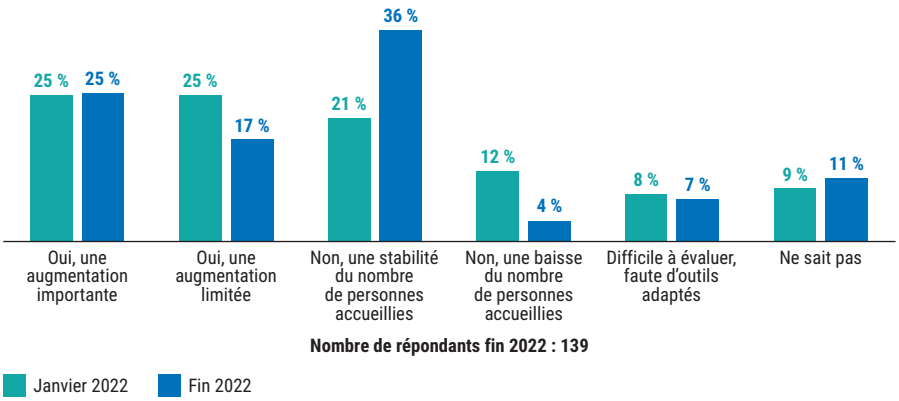

Source : Enquête Observation des impacts sociaux de la crise en janvier 2022 et fin 2022, traitement Apur

© Sophie Robichon – Ville de Paris

Restaurant solidaire

© Apur – David Boureau

Marché boulevard Richard-Lenoir, Paris 11e

4. Des points de vigilance qui se maintiennent concernant le logement et la santé

Accès et maintien dans le logement, des inquiétudes relayées par de nombreux acteurs dans un contexte jugé incertain

Les deux premières notes de conjoncture soulignaient des points de vigilance sur l'accès et le maintien dans le logement. La situation s'était améliorée en 2020-2021 concernant les situations de sans-abrisme dans un contexte d'augmentation sensible du nombre de places d'hébergement ouvertes à Paris et sur le territoire métropolitain. La trêve hivernale avait permis de maintenir certains ménages dans leur logement. Les impayés semblaient contenus dans le parc social et les contours de l'ampleur des impayés dans le parc privé étaient flous.

L'année 2022 marque plusieurs changements. D'abord concernant le sans-abrisme : **le nombre de mises à l'abri augmente, le nombre de demandes non pourvues également**, et ce dans un contexte où les hôteliers ayant accueilli des personnes dans leurs chambres reprennent leurs établissements en préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, avec notamment des fermetures pour travaux.

Ensuite, **la fin de la trêve hivernale a entraîné la reprise des expulsions. Pour autant, les indicateurs sont relativement stables**, voire meilleurs en 2022 qu'en 2019 pour certaines phases de la procédure d'expulsion.

115 – MOYENNES QUOTIDIENNES DES DEMANDES NON POURVUES

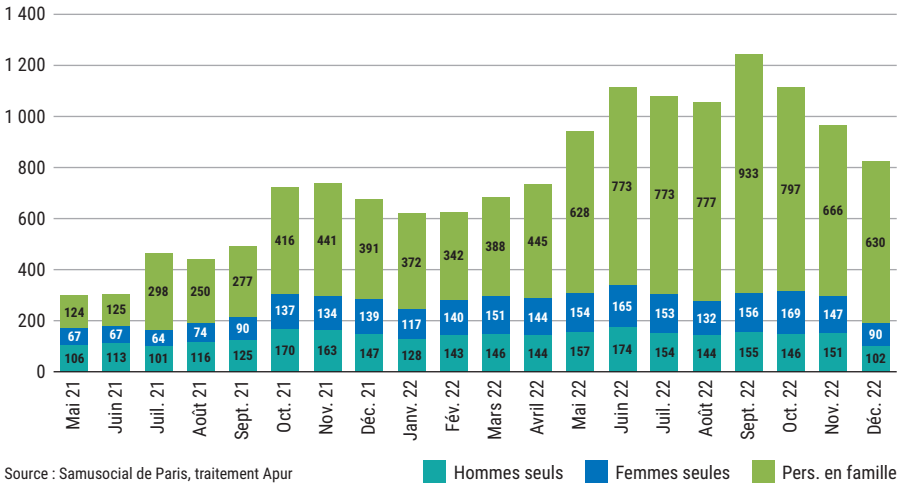

Source : Samusocial de Paris, traitement Apur

PARIS – NOMBRE DE PERSONNES MISES À L'ABRI PAR MOIS (hommes isolés et personnes vulnérables)

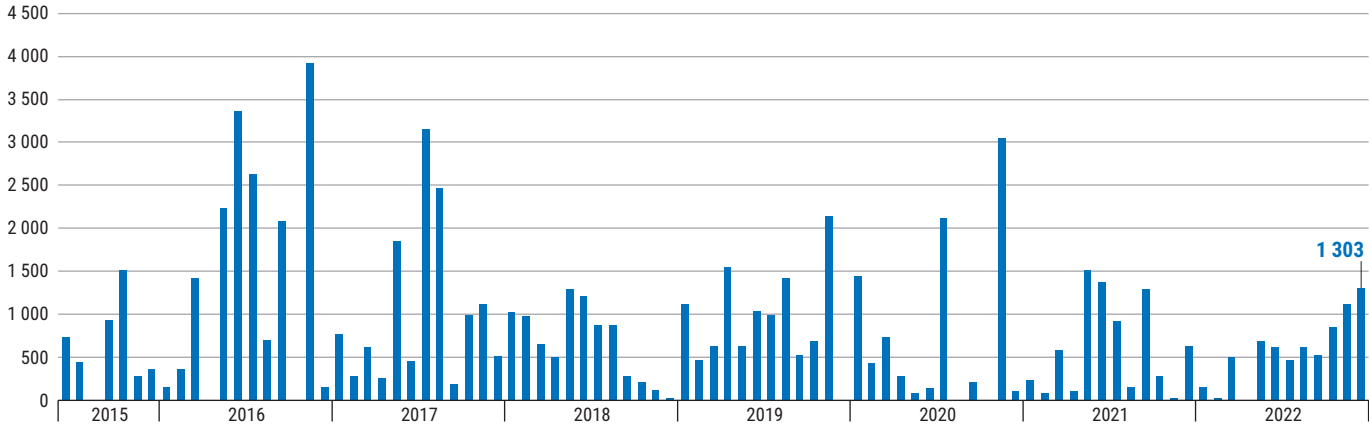

Source : UASA, traitement Apur

Grande exclusion, sans-abrisme, hébergement : une situation critique selon les acteurs

La Nuit de la Solidarité a eu lieu le 26 janvier 2023 à Paris et dans une trentaine de communes de la Métropole du Grand Paris. Cette édition s'inscrit dans un contexte particulier selon de nombreux acteurs de la lutte contre l'exclusion. En effet, **depuis l'été 2022, plusieurs indicateurs inquiètent les professionnels du secteur de l'accueil-hébergement-insertion, en particulier l'augmentation sensible du nombre de demandes non pourvues au 115 jusqu'en octobre. Le nombre de Demandes Non Pourvues recule fin 2022 en période hivernale.**

Le mois de septembre 2022 constitue un pic en termes de demandes non pourvues, avec 933 personnes en famille sans réponse positive, 156 femmes seules et 155 hommes seuls. Le nombre de familles appelant le 115 et n'ayant pas de réponse à leur demande est en forte hausse et plusieurs acteurs (Ville de Paris, Samusocial de Paris, RATP) soulignent le fait que la situation apparaît inédite concernant le nombre de familles sans solution. Par ailleurs, **de nouveaux campements se sont formés à Paris après deux ans sans regroupement de ce type sur le territoire parisien**. Le nombre de mise à l'abri est en augmentation au cours du second semestre 2022, sans qu'on ne revienne toutefois aux niveaux d'avant-crise sanitaire.

PARIS – FRÉQUENTATION DES ESPACES SOLIDARITÉ INSERTION (nombre de passages)

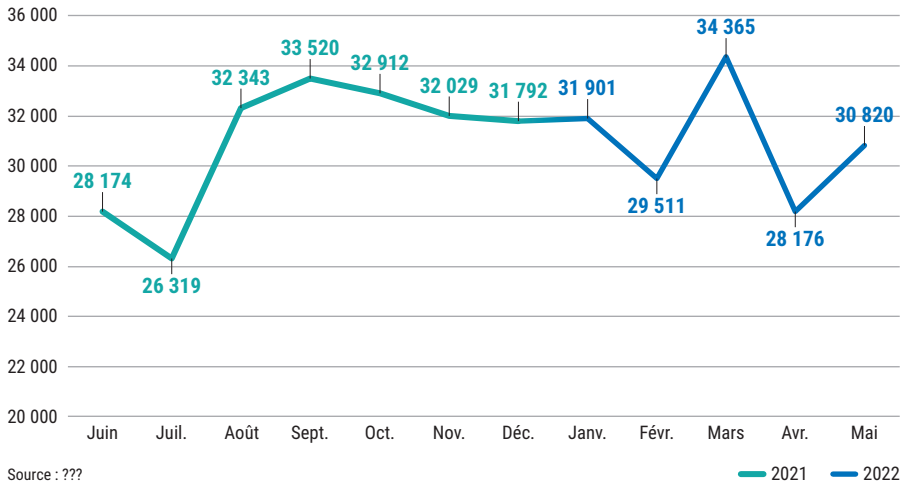

Source : ???

Comme en 2021, la fréquentation des accueils de jour parisiens est élevée, atteignant le maximum des capacités des structures. La situation inquiète les acteurs du secteur Accueil – Hébergement – Insertion (AHI) et la Ville de Paris s'est engagée aux côtés de l'État depuis la fin d'année 2022 pour trouver 1 000 places de mises à l'abri supplémentaires pour faire face à l'urgence.

« On a une dégradation de la situation sociale des plus fragiles, notamment en lien avec la crise de l'hébergement d'urgence, l'insuffisance des possibilités de logement social et l'augmentation du coût de la vie. »
Répondant au questionnaire

Des indicateurs concernant le maintien dans le logement plutôt stables qui tranchent avec le ressenti des professionnels qui alertent sur une aggravation de certaines situations

Les répondants au questionnaire et les acteurs interrogés en entretien partagent leurs **inquiétudes fin 2022 quant au contexte d'inflation et aux risques budgétaires pesant sur les ménages**. En complément, ils évoquent des **difficultés accrues dans le domaine du logement**.

Pour autant, **les indicateurs de suivi concernant le maintien dans le logement demeurent relativement stables dans l'ensemble**, avec néanmoins une hausse des montants accordés par le Fonds de Solidarité Logement et une augmentation des commandements de payer. Les perspectives pour l'année 2023 demeurent incertaines alors que les régulations pour charges liées à la hausse des tarifs de l'énergie doivent notamment être reçues début 2023.

Huit bailleurs sociaux parisiens ont partagé leurs regards sur la situation sociale dans leur parc lors d'un entretien collectif coorganisé par l'Apur avec la Ville de Paris et l'AORIF le 21 novembre 2022. Les participants soulignent que les effets sociaux dans le logement seront potentiellement plus visibles et lisibles en 2023. Ils évoquent un possible « effet retard » en raison des délais de traitement allongés pour certains dossiers dans un contexte où des vacances de postes de travailleurs sociaux sont constatées. Ils soulignent que **la situation de certains ménages déjà en difficulté avant la crise sanitaire s'aggrave avec des montants de dettes très élevées pour une partie d'entre eux.**

En complément, ils alertent sur les problématiques de santé mentale et l'isolement d'une partie des locataires. Ils soulignent des effets négatifs de la dématérialisation des aides et services. Ils remontent enfin une augmentation des troubles du voisinage et des conflits entre locataires.

« Ces deux dernières années, on a des troubles du voisinage et des conflits inter-locataires plus fréquents. »
Bailleur social parisien

« On a des situations qui se sont aggravées : des expulsions qui n'ont pas eu lieu avec des dettes qui sont devenues plus importantes. »
Bailleur social parisien

Dans le cadre de la Charte parisienne de prévention des expulsions, une démarche d'observation partenariale de suivi des indicateurs de prévention des expulsions a été mise en place par la Ville de Paris, la DRIHL, la CAF, la Préfecture de Police, l'ADIL et l'AORIF. Les parties prenantes ont partagé leurs indicateurs pour cette note de conjoncture. Ces données montrent une certaine stabilité qui contraste avec les retours des professionnels du social très négatifs et alarmants.

Ainsi, en 2022, on observe une baisse du nombre de consultations à l'ADIL de l'ordre de -9 % par rapport à 2021 et une certaine stabilité par rapport à 2019 (-1 %). Après deux ans où le thème des impayés était majoritaire dans les consultations ADIL, celui de la procédure d'expulsion redevient majoritaire en 2022 (54 % des consultations en 2022, légèrement moins que la part de 2019). Cela s'explique notamment du fait que la trêve hivernale, étendue en 2020-2021, a été levée en 2022.

ADIL DE PARIS – NOMBRE ET TYPE DE CONSULTATIONS depuis 2019

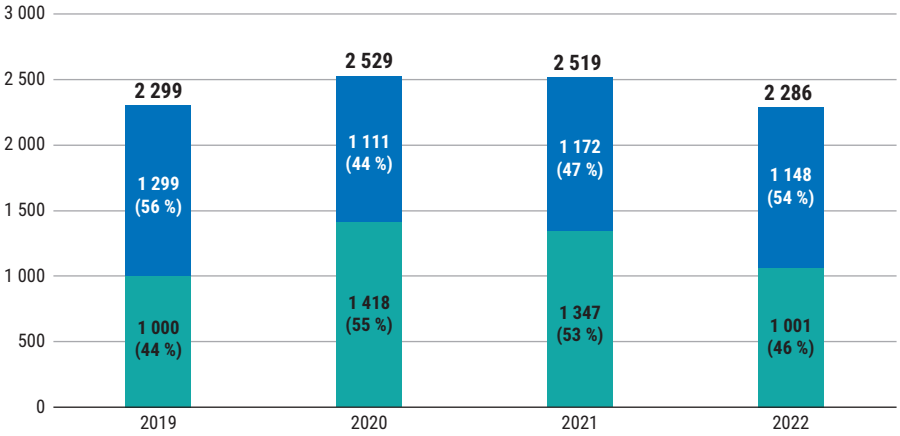

Source : Adil de Paris, traitement Apur

13 % de ménages en situation d'impayés de loyer dans le parc social au 3e trimestre 2022.

Une baisse des signalements de ménages pour impayés précoces par la Caf de Paris s'observe au premier semestre 2022 par rapport aux trois années précédentes, avec une moyenne de 324 signalements au premier semestre (contre 543 au premier semestre 2019, 410 au S1 de 2020, 454 au S1 de 2021). Cette baisse est encore plus marquée pour les ménages inconnus d'un service social au premier semestre 2022 par rapport aux semestres équivalents des années antérieures. Il faut être prudent dans l'analyse de cet indicateur selon la Caf de Paris. En effet, il interrogerait surtout les circuits de signalement davantage qu'il ne constituerait un signe d'amélioration de la situation relative aux impayés.

« On a eu une mobilisation forte qui a amené à cette baisse des impayés aujourd'hui en étant au plus tôt dans la prise en charge et l'accompagnement. »
Bailleur social parisien

« Sur l'impayé, on a eu un gouffre 2020 avec une hausse des impayés très importante plutôt liée à la trêve hivernale maintenue et on a eu un effet dettes ponctuelles mais ça s'est résorbé sur 2021 et ça n'a pas généré de situations supplémentaires. Aujourd'hui, on n'est pas encore à la situation de 2019, mais on a des accompagnements plus renforcés pour tout ce qui est nouveaux impayés et on a des effets plutôt positifs sur ces situations. »
Bailleur social parisien

La proportion de ménages en impayés de loyer dans le parc social (neuf principaux bailleurs parisiens) **est stable, voire en baisse** si l'on compare les données des trois premiers trimestres 2022 par rapport à 2020 et 2021. Elle s'établit à 13 % au troisième trimestre 2022.

Après une augmentation conséquente du nombre de dossiers reçus par le Fonds de Solidarité Logement Habitat en 2021 (+13 % par rapport à 2019), un plateau haut s'observe depuis le début de l'année 2022.

PARIS – SIGNALEMENTS IMPAYÉS CAF

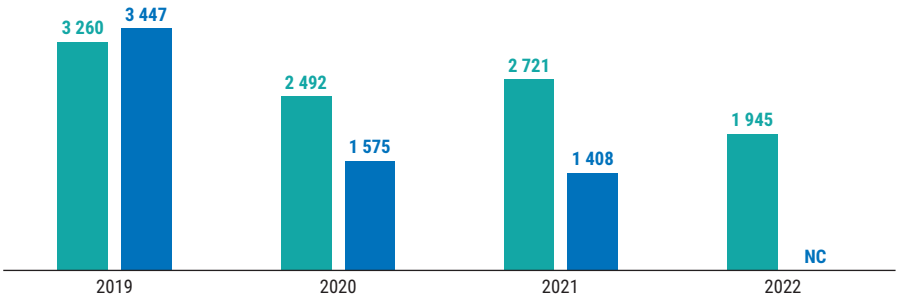

Source : Caf de Paris, traitement Ville de Paris / Apur — Signalements impayés Caf S1 — Signalements impayés Caf S2

PROPORTION DE MÉNAGES EN IMPAYÉS DE LOYER DANS LE PARC SOCIAL

	2020	2021	2022
Premier trimestre	15 %	15 %	16 %
Deuxième trimestre	18 %	15 %	13 %
Troisième trimestre	17 %	16 %	13 %
Quatrième trimestre	16 %	12 %	
Sur l'année	**16,5 %**	**15 %**	

Source : compilation des données des huit principaux bailleurs sociaux parisiens par la Ville de Paris et l'AORIF

Néanmoins, le montant moyen de l'aide versée pour le paiement d'une dette de loyer et/ou de charges **est en augmentation constante depuis 3 ans** : 3 972 € en 2022 contre 2 893 € en 2019 (+37 %). Les bailleurs interrogés convergent pour signaler une stabilité de la part de ménages en impayés, mais une forte hausse des dettes contractées, expliquant la progression des aides accordées par le Fonds de Solidarité Logement au cours de l'année 2022 par rapport à 2019.

« Les aides FSL ont été plus facilitées, ce qui a permis d'anticiper sur certaines situations et d'apporter une réponse assez rapide pour ne pas aggraver certaines situations. »
Bailleur social parisien

« On constate une stabilité des nouveaux impayés avec des dettes moyennes, mais en revanche, une hausse plus conséquente des dettes anciennes avec de gros dossiers d'impayés. »
Bailleur social parisien

Le nombre de demandes FSL énergie préventif et curatif est en baisse en 2022, ce qui s'explique davantage par une inadaptation des critères d'attribution plutôt qu'une stabilité ou baisse des besoins selon la Ville de Paris.

Un travail de la Ville de Paris est en cours afin d'apporter une aide plus conséquente à un plus grand nombre de ménages en difficulté de paiement de leurs factures d'énergie, alors que les bailleurs sociaux parisiens interrogés expriment

VILLE DE PARIS – NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT HABITAT

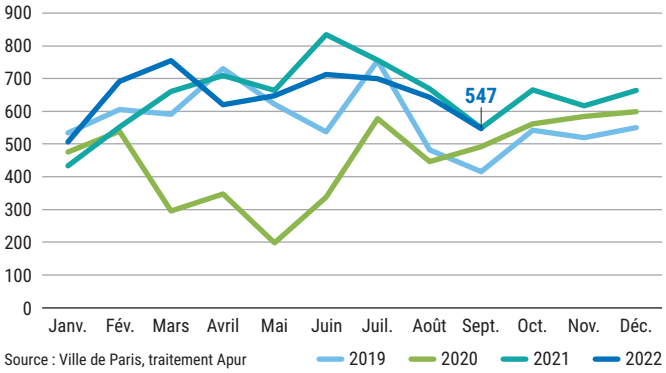

Source : Ville de Paris, traitement Apur

VILLE DE PARIS – NOUVELLES DEMANDES AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT POUR L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT entre janvier 2020 et février 2022

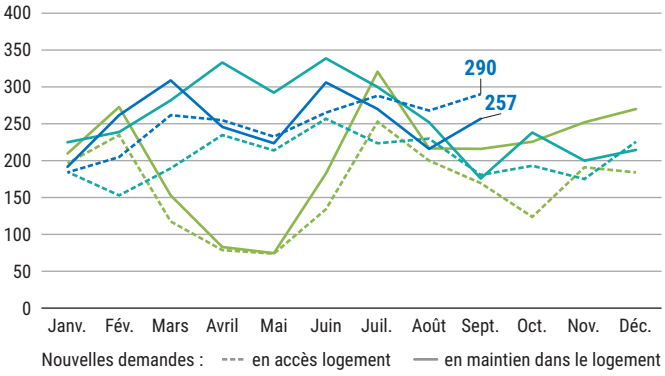

Source : Ville de Paris, traitement Apur

VILLE DE PARIS – FSL ÉNERGIE CURATIF : PREMIÈRES DEMANDES

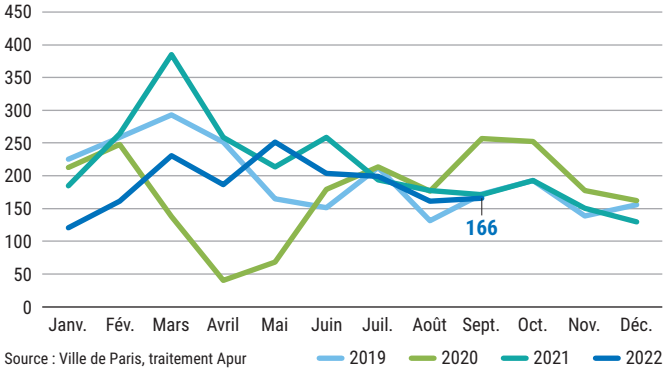

Source : Ville de Paris, traitement Apur

VILLE DE PARIS – FSL ÉNERGIE PRÉVENTIF : PREMIÈRES DEMANDES

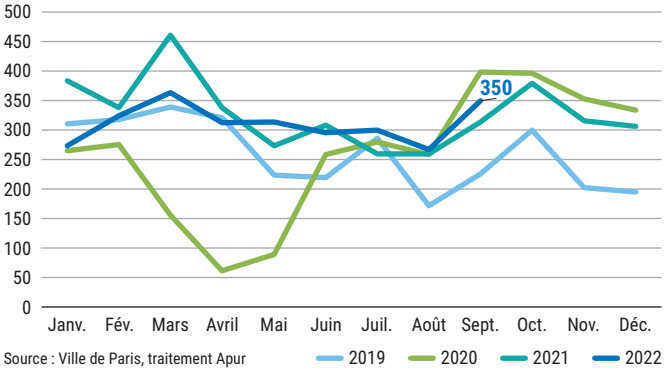

Source : Ville de Paris, traitement Apur

leurs inquiétudes pour l'année 2023. Ils craignent une aggravation des situations, avec des régulations de charges qui n'interviendraient qu'en 2023, dont l'ampleur est difficilement anticipable, faute d'un repérage préventif auprès d'une partie des ménages. Ils encouragent en cela les **dispositifs de prévention et les dynamiques d'aller vers pour anticiper les situations sociales dégradées et informer les locataires des aides et modalités d'accompagnement disponibles.**

« La crise énergétique, on va le sentir en 2023, voire 2024 en attendant les régulations de charges. »
Bailleur social parisien

« Il y a un effet de retardement des choses. On ne va pas tout de suite sentir la crise, en particulier avec l'inflation et la crise énergétique. Les gens restent pudiques, mais on n'a pas beaucoup de visibilité sur leur situation réelle. Il faut donc développer l'aller vers pour repérer les situations. »
Bailleur social parisien

« Sur 2022, on a négocié des prix de gros par rapport à la fourniture de l'énergie. On était plutôt sereins sur 2022, mais pas vraiment sur 2023, car il faut renégocier les choses. C'est un sujet très complexe et on essaie d'informer au mieux les locataires, on a fait plusieurs plaquettes pour informer mais ce n'est pas simple. »
Bailleur social parisien

« Il y a plein d'impacts qu'on ne mesure pas. Nous, on connaît les situations qu'à partir des impayés, mais sinon, on n'a pas forcément de liens et ça ne veut pas dire qu'ils ne font pas face à des difficultés. L'aller vers est essentiel car on a beaucoup de ménages en difficulté, pas encore dans nos radars car ils n'ont pas d'impayé »
Bailleur social parisien

« J'ai une inquiétude sur le logement intermédiaire et les classes moyennes. Aujourd'hui, je ne sais pas ce qui va se passer sur ces ménages. C'est un public qui passe dans les mailles du filet »
Bailleur social parisien

De nombreux témoignages recueillis au travers du questionnaire soulignent également les **risques liés à l'inflation, à la hausse du coût de l'alimentation et du logement, et de manière plus globale à la « crise énergétique »**. Ils évoquent le fait que l'inflation touche d'abord les plus précaires, mais s'inquiètent plus largement pour les publics modestes et les ménages de la classe moyenne. **Certains professionnels ayant répondu au questionnaire disent même s'inquiéter pour leur propre situation.**

« À richesse égale, moins de richesse réelle. »
Répondant au questionnaire

« Le contexte global (augmentation du coût de la vie, instabilité liée à la guerre en Ukraine, etc.) vient encore fragiliser les publics déjà fragilisés par la crise sanitaire. Manque de perspective, détresse psychologique, difficultés financières croissantes… »
Répondant au questionnaire

« Des personnes qui n'avaient jamais eu besoin d'un accompagnement social se retrouvent dans des situations de baisse importante de revenus et ont besoin d'un travailleur social pour les guider dans leurs démarches car ils n'ont aucune connaissance de leurs droits »
Répondant au questionnaire

« La pression, la vie chère parisienne, l'isolement sont des éléments à traiter »
Répondant au questionnaire

« La menace d'une nouvelle crise plane dans les esprits, donc le psychisme n'est pas au beau fixe »
Répondant au questionnaire

Quant aux expulsions, on observe une **hausse des commandements de payer en 2021 et 2022 par rapport à 2019**. Elle s'expliquerait en partie, pour l'année 2021, par un rattrapage de l'année 2020, mais également par une fragilisation de certains ménages. Toutefois la progression entre 2021 et 2022 ne peut s'expliquer par le différentiel de commandements non exécutés en 2020.

Au premier semestre 2022, on compte 4 375 commandements de payer traités par la DRIHL, contre 4 350 au premier semestre 2021, témoignant d'une stabilité sur un an, mais d'une hausse par rapport au premier semestre 2019 (2 953 au premier semestre 2019).

Une baisse des assignations en référé devant le juge est constatée en 2022 par rapport à 2019, qui peut masquer deux tendances inverses, sans qu'on ne puisse trancher sur l'une ou l'autre des hypothèses à ce stade : soit un apurement préventif des dettes précoces, soit un possible effet retard. Le suivi en 2023 permettra de mieux comprendre ce qui sous-tend cette diminution.

Au premier semestre 2022, on compte 2 043 assignations reçues par la DRIHL, contre 1 917 au premier semestre 2021, témoignant d'une légère hausse sur un an, mais une baisse par rapport au premier semestre 2019.

On note une **relative stabilité des commandements de quitter les lieux réalisés par huissier en 2022 par rapport à 2019 et après une forte hausse en 2021** qui s'expliquait par l'extension de la trêve hivernale en 2020 et un effet rattrapage l'année suivante.

Au premier semestre 2022, on compte 1 393 commandements de quitter les lieux, contre 1 724 au premier semestre 2021, témoignant d'une baisse sur un an, mais une stabilité par rapport au premier semestre 2019.

Une baisse des réquisitions de la force publique s'observe en 2020, 2021, 2022 par rapport à 2019, soulignant des effets positifs des démarches de prévention des expulsions locatives au travers de la Charte parisienne dédiée.

Au premier semestre 2022, on compte 1 428 réquisitions du concours de la force publique, dernière étape de la procédure d'expulsion, contre 1 543 au premier semestre 2021, témoignant d'une légère baisse sur un an, mais une baisse significative par rapport au premier semestre 2019.

« Au niveau des expulsions, on a une augmentation des expulsions sur 2022 tout simplement car sur 2020 et 2021, on a fait très peu d'expulsions. Au niveau des réquisitions force publique, c'est aussi un rattrapage. »
Bailleur social parisien

PARIS – NOMBRE DE COMMANDEMENTS DE PAYER TRAITÉS PAR LA DRIHL

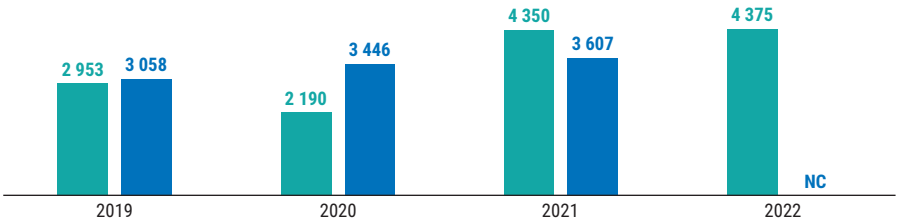

Source : DRIHL, traitement Ville de Paris / Apur

CDP reçus 1er semestre — CDP reçus 2e semestre

PARIS – NOMBRE D'ASSIGNATIONS REÇUES

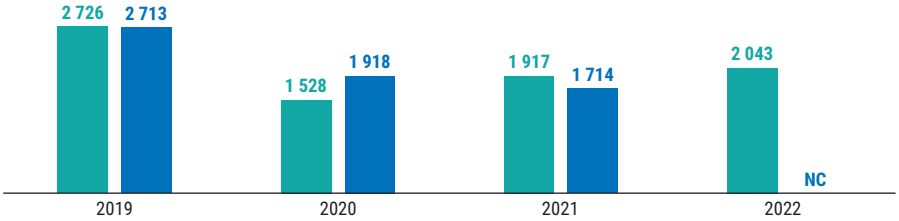

Source : DRIHL, traitement Ville de Paris / Apur

Assignations reçues 1er semestre — Assignations reçues 2e semestre

PARIS – COMMANDEMENTS DE QUITTER LES LIEUX

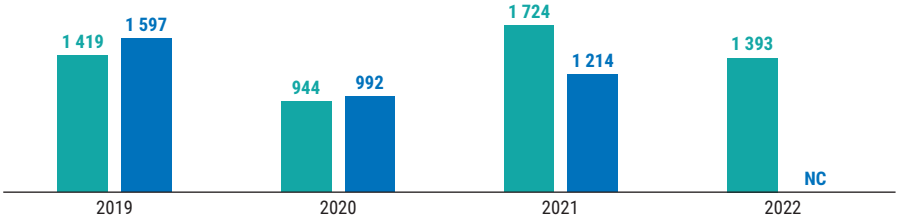

Source : DRIHL, traitement Ville de Paris / Apur

CQL reçus 1er semestre — CQL reçus 2e semestre

PARIS – NOMBRE DE RÉQUISITIONS DU CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE (CFP)

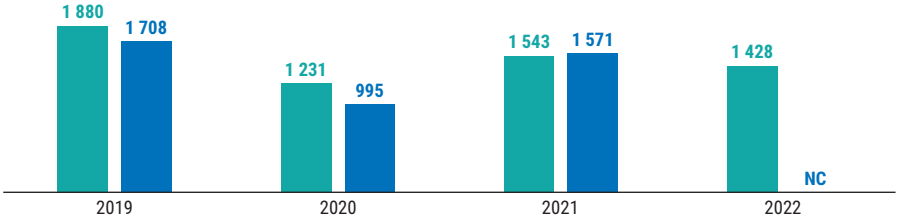

Source : Préfecture de Police, traitement Ville de Paris / Apur

CFP requis 1er semestre — CFP requis 2e semestre

Aides au logement : un nombre de bénéficiaires en légère hausse, mais un niveau en deçà de 2020

Paris compte plus de 200 000 foyers allocataires d'une aide au logement en juillet 2022. En un an, entre juillet 2021 et juillet 2022, le nombre de bénéficiaires augmente légèrement de 1 %, représentant 2 127 bénéficiaires en plus.

À l'échelle de l'arrondissement, l'évolution des bénéficiaires d'une aide au logement est contrastée. Les 7e, 8e et 15e arrondissements enregistrent une hausse bien plus marquée et supérieure à la moyenne parisienne. À l'inverse, les 6e et 20e arrondissements enregistrent une baisse de respectivement 2,8 % et 1,1 % de leur nombre de bénéficiaires.

La Caf de Paris précise que la réforme des aides au logement depuis le 1er janvier 2021 a impacté le nombre de bénéficiaires à la baisse, nuançant donc l'évolution constatée depuis 2020.

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT entre janvier 2019 et novembre 2022

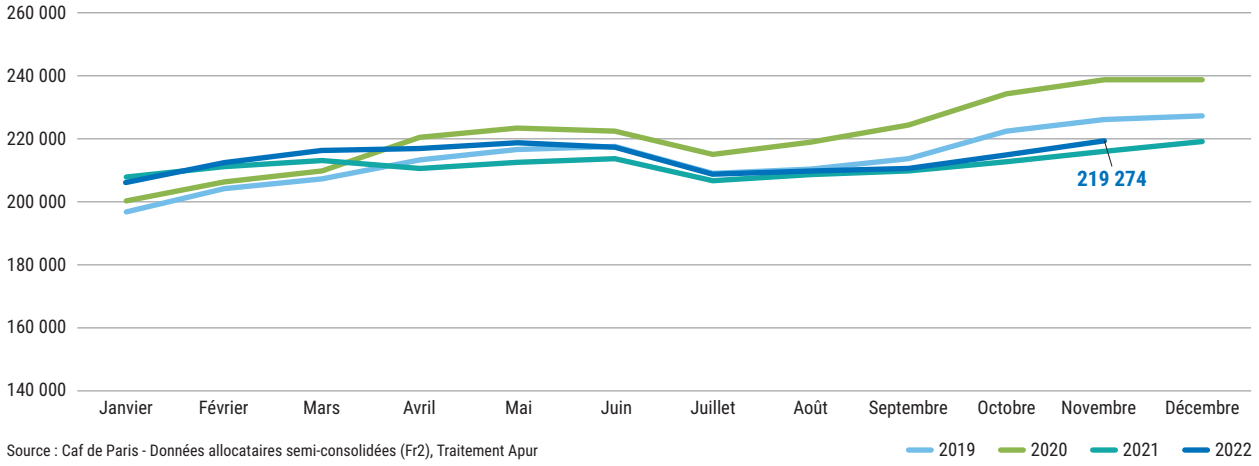

Source : Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), Traitement Apur

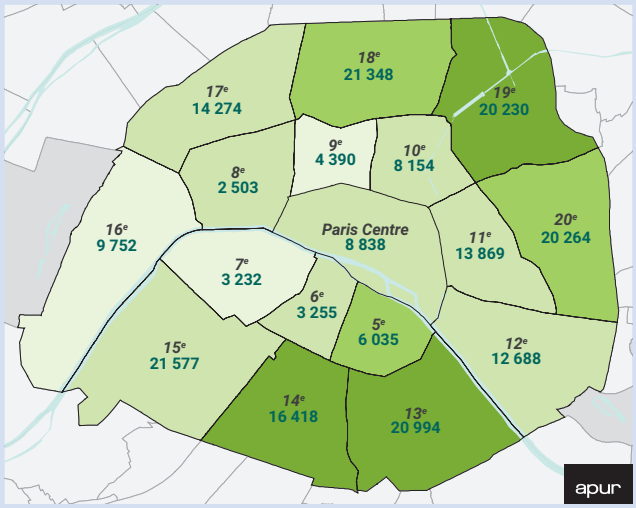

FOYERS ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT EN JUILLET 2022

Part des foyers allocataires d'une aide au logement dans le total des ménages

- plus de 22 %
- de 18 à 22 %
- de 14 à 18 %
- moins de 14 %

XXX nombre de foyers bénéficiaires — *Total Paris = 208 751 foyers allocataires*

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

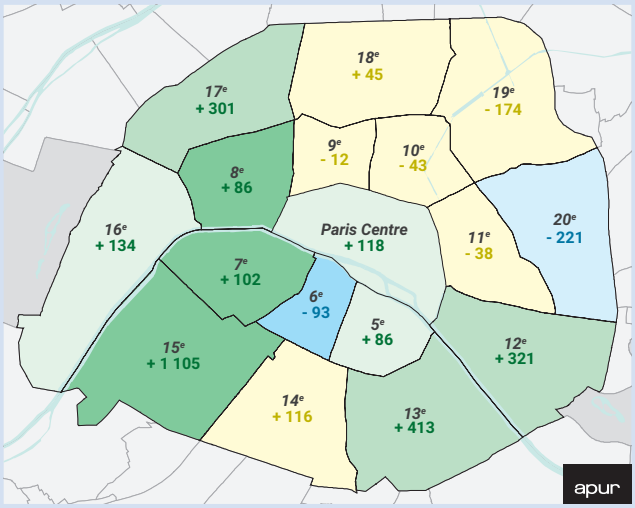

ÉVOLUTION DES ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT ENTRE JUILLET 2021 ET JUILLET 2022

- HAUSSE — plus de 3 % — de 2 à 3 % — de 1 à 2 %
- STABILITÉ — de -1 à +1 %
- BAISSE — de 1 à 2 % — plus de 2 %

XXX évolution du nb d'allocataires — *Total Paris = - 207 821 allocataires (+1,09 %)*

Source : Caf de Paris, données semi-consolidées FR2 - juillet 2022, traitement Apur

Santé mentale, l'urgence continue selon les professionnels

Les acteurs de la santé mentale interrogés dans le cadre de la préparation de cette note de conjoncture soulignent, comme lors des deux enquêtes précédentes, que **l'offre en santé mentale est saturée, insuffisante et que les orientations sont bloquées**.

En particulier, certains professionnels insistent sur le fait qu'il n'est parfois pas besoin d'une réponse sur le temps long, alors que la rapidité des réponses est déterminante. Or, les demandes ponctuelles ne trouvent souvent pas de solution, la prévention ne fonctionne pas et les situations peuvent se dégrader selon eux. À titre d'exemple, les données d'activité de l'association L'Epoc marque toujours une activité intense au maximum des capacités de l'association.

« On a beaucoup de gens qui arrivent vers nous en dernier recours pour qui il aurait été nécessaire d'agir en prévention. On est le dernier ressort et on voit finalement les résultats d'un système d'acteurs qui ne va pas bien. Nos partenaires publics et associatifs sont à bout de souffle et les publics en pâtissent. »
Acteur de la santé mentale

« Beaucoup de souffrance psychologique, sentiment de solitude, d'abandon. »
Répondant au questionnaire

Si les quelques acteurs spécialisés dans le champ de la santé mentale s'accordent sur le fait de ne pas voir de grands changements dans les profils de leurs patients, ils évoquent certains sujets toutefois qui ont émergé ces derniers mois, voire ces dernières années :

- D'une part, **un effet de moyen-terme des confinements** pour une partie des publics avec « des gens qui ont tenu pendant la crise et qui ont du mal à reprendre une vie normale, qui se sentent en décalage… » explique un acteur associatif ;

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PATIENTS REÇUS EN ENTRETIEN PAR L'ÉPOC de janvier 2019 à novembre 2022

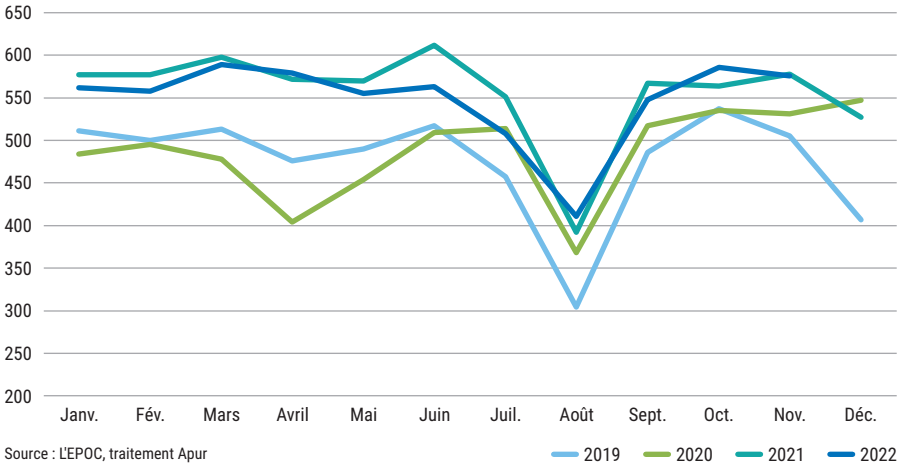

Source : L'EPOC, traitement Apur

- D'autre part, **une libération de la parole concernant les violences intrafamiliales, les violences sexistes et sexuelles et les questions de dysphorie de genre** ; et ce dans un contexte post-#metoo et de scandales liés à l'inceste et aux inégalités de genre ;
- Enfin, **davantage de jeunes[14] sujets à l'éco-anxiété** avec « des jeunes qui viennent nous voir car ils se disent éco-anxieux mais cela masque souvent quelque chose d'autre » selon un acteur spécialisé en santé mentale.

« Les personnes ont besoin de parler plus, de se confier. »
Répondant au questionnaire

« On a le sentiment d'une hausse des signalements de situations sur les violences conjugales. »
Bailleur social parisien

Ces quelques éléments ne constituent que quelques exemples qu'un travail de diagnostic approfondi permettra de préciser.

On notera en complément que les inquiétudes concernant le moindre recours aux dispositifs de prévention dans le contexte et à la suite de la crise sanitaire se sont confirmées avec une baisse des dépistages organisés en 2020. Pour autant, depuis, **les taux de dépistage sont repartis à la hausse à l'échelle du territoire parisien**, témoignant d'un retour à la situation ante-crise.

Un besoin de connaissance concernant les effets de la crise sanitaire sur le recours aux soins.

PARIS – PRÉVENTION SANTÉ – TAUX DE DÉPISTAGE ORGANISÉ

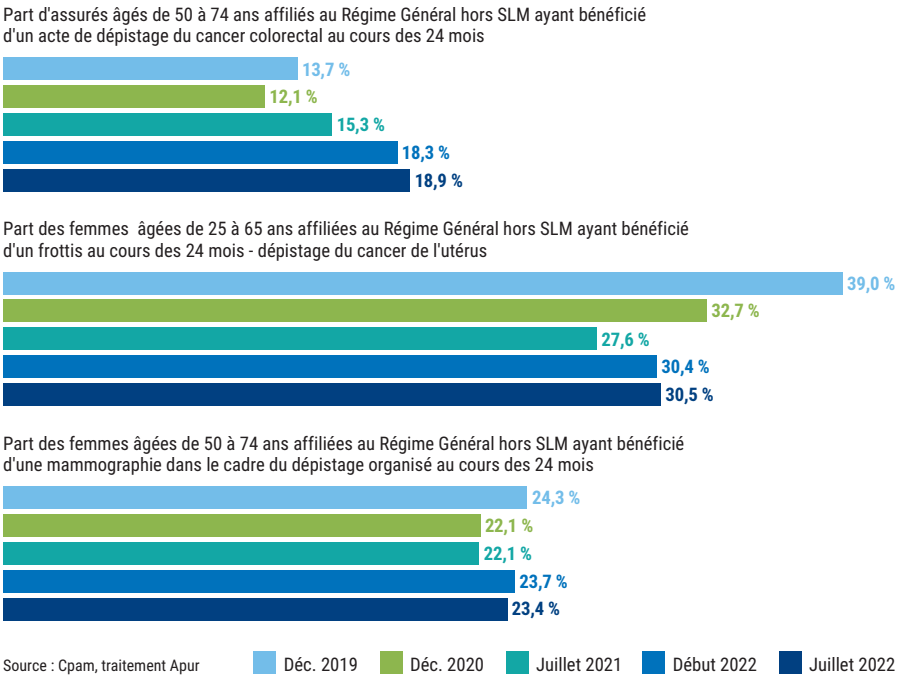

Source : Cpam, traitement Apur

14 – Un focus sur la santé des jeunes à Paris et dans le Grand Paris a été réalisé dans le cadre d'une étude récente de l'Apur. La santé mentale constitue une des priorités des partenaires interrogés dans ce cadre : https://www.apur.org/fr/nos-travaux/jeunes-paris-metropole-grand-paris-portrait-social-demographique-4e-edition

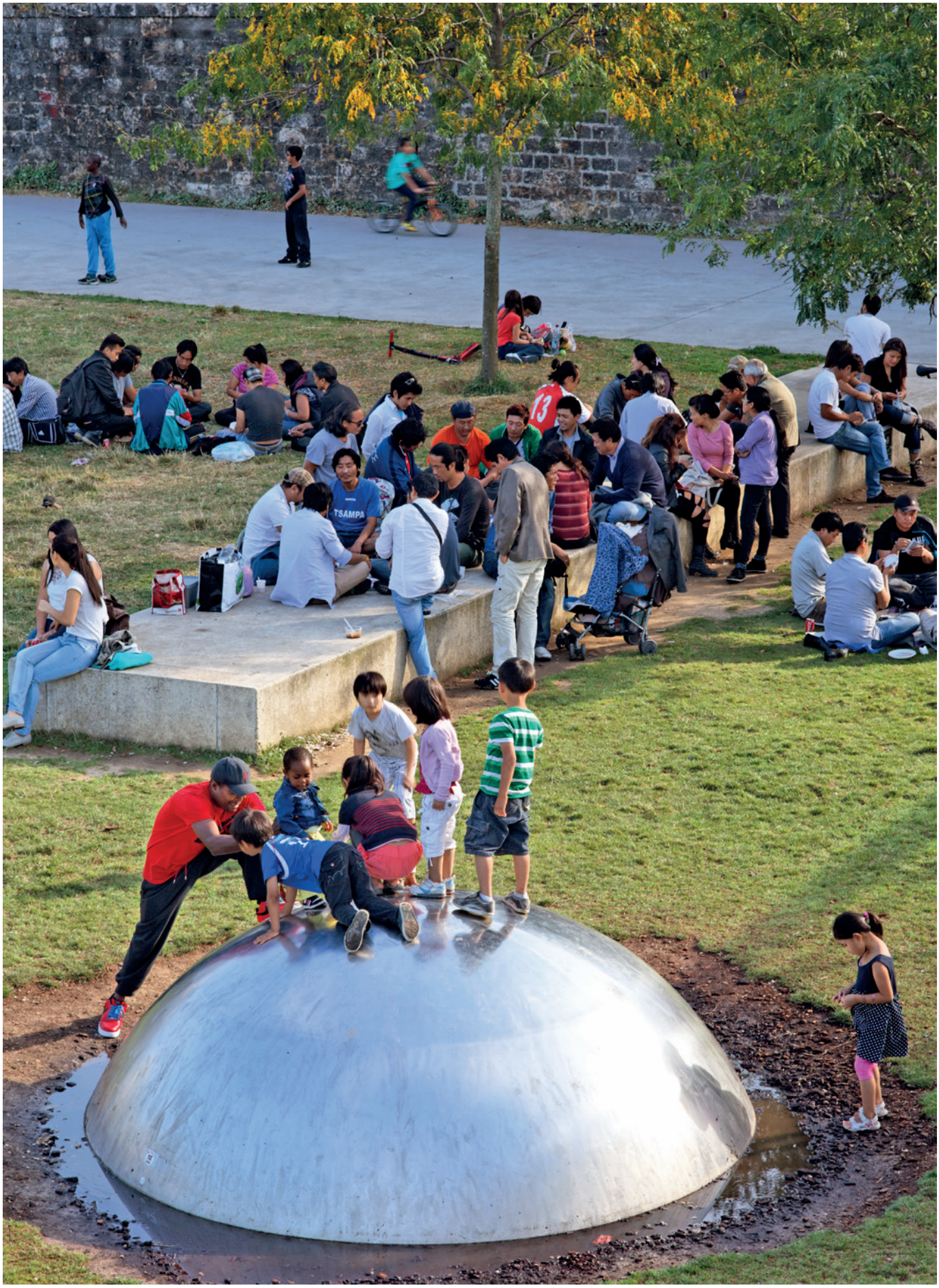

© Apur – David Boureau

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Depuis 2021, **le suivi de la situation sociale parisienne dans le cadre de la démarche d'observation engagée a permis de dégager des tendances de fond** : changements dans les modalités d'accueil et d'accompagnement, progression de la dématérialisation, évolutions en termes d'emploi et de recours au RSA, stabilité à des niveaux élevés de certains indicateurs sociaux comme ceux liés à l'aide alimentaire…

Cette démarche d'observation a également mis en avant des enjeux prioritaires et des points d'attention pouvant appeler à des actions de prévention et à une vigilance renforcée. C'est en particulier le cas concernant les évolutions des métiers du travail social qui ont été accélérées par la crise sanitaire. C'est également le cas concernant les besoins dans le champ de la santé, et en particulier de la santé mentale, mais aussi en matière d'accès et de maintien dans le logement.

Les tendances identifiées dans les précédentes notes de conjoncture se maintiennent et les points de vigilance qui avaient été soulignés sont confirmés.

Ainsi, l'hypothèse d'effets sociaux engendrés par la crise sanitaire contenus depuis 2020 se confirme en 2022, avec cependant des signes de fragilité autour des sujets suivants :

- les métiers en tension, en particulier dans l'attractivité des métiers du social ;
- l'essoufflement d'une partie des professionnels ;
- l'accès aux droits contraint et le besoin de renforcer l'accompagnement dans les démarches administratives ;
- la saturation de certains dispositifs et services, notamment dans le champ de la grande exclusion ou encore de l'aide alimentaire ;
- les signes d'une plus forte fragilité en santé mentale et en lien des enjeux en termes de lutte contre l'isolement ;
- les incertitudes qui entourent l'accès et le maintien dans le logement ;
- les risques pesant sur les budgets des ménages du fait de l'inflation (alimentation, énergie, transports, loisirs…).

Mesure de la situation sociale à Paris

3e NOTE DE CONJONCTURE

Accompagnée par l'Apur, la démarche d'observation et d'analyse des impacts sociaux de la crise sanitaire à Paris mise en place début 2021 devait permettre à la Ville de Paris et à ses partenaires de disposer d'informations en temps réel sur la situation sociale à Paris.
Près de deux ans après le lancement de cette démarche, cette approche reste pertinente pour mesurer la situation sociale à Paris, les enjeux actuels et les besoins émergents. Cette troisième note de conjoncture prend appui sur la même méthode que les deux notes précédentes.

Ce suivi de la situation sociale parisienne a permis de dégager des tendances de fond : changements dans les modalités d'accueil et d'accompagnement, progression de la dématérialisation, évolutions en termes d'emploi et de recours au RSA, stabilité à des niveaux élevés de certains indicateurs sociaux comme ceux liés à l'aide alimentaire…

Il a également mis en avant des enjeux prioritaires et des points d'attention pouvant appeler à des actions de prévention et à une vigilance renforcée. C'est en particulier le cas concernant les évolutions des métiers du travail social qui ont été accélérées par la crise sanitaire. C'est également le cas des besoins dans le champ de la santé, et en particulier de la santé mentale, mais aussi en matière d'accès et de maintien dans le logement.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :